Gaillard | n°103

2010



Janvier

VERONIQUE GENEST
DANS MADAME BUTTERLIGHT
Une Comédie sympathique

MARDI 9 FEVRIER 2010 - 20H 30
ESPACE LOUIS SIMON



Une grande bouffée de gaieté
Seule sur scène, Véronique Genest croque avec pas mal d'autodérision l'obsession de la balance et la dictature de la minceur.
En un mot, c'est l'histoire de sa lutte contre les kilos !

Organisation : Ville de Gaillard



Réservation : 04 50 39 67 13
Tarifs : 20 € et 15 €
Billetterie dès le 18 janvier 2010

UNE PREMIÈRE À GAILLARD - JOURNÉE VENITIENNE





«En remontant le temps»

Samedi 6 avril 2010

Dès 11h00 dans la roseraie du Château : Parade costumée

Dès 20h00 à l'Espace Louis Simon : Buffet vénitien dansant

Organisation : Ville de Gaillard
Réservation : 04 50 39 67 13
Tarif unique : 20 euros
Achat carte dès le lundi 15 février 2010

Mais il sera difficile de savoir qui se cache sous ces masques … !
Des loups seront offerts pour celles ou ceux qui ne seront pas costumés au moment de la réservation de la soirée

Dès 11h00 dans la roseraie du Château (ou à l'Espace Louis Simon en cas de mauvais temps) sous des costumes somptueux et colorés, vous pourrez découvrir des personnages comme aux grandes heures du Carnaval de Venise

Dès 20h00 à l'Espace Louis Simon
Faites vous plaisir …

Venez costumés ou pas selon vos envies… pour déguster le buffet vénitien et danser au rythme de la Compagnie Enthéos





Vous avez envie de participer à la rédaction de Gaillard Contact ?

Adressez-vous en mairie à Dany Coutant : 04 50 39 76 30

Courriel : mairie@gaillard.fr - Internet : www.gaillard.fr

Groupe de rédaction de Gaillard Contact sous la présidence de Mme Renée Magnin, Maire

Cabinet du Maire : Dany Coutant

Autres municipaux : Jean-François Vuichard, Nadège Anchisi, Maires-adjoints

Collaboration régulière : M. Lucien Leroy

Photos : Mairie de Gaillard, J.-Cl. Berthod, Enfance de l'Art

Maquette et impression : Imprimerie Villière - Tirage à 6500 exemplaires

IMPRIM'VERT® www.imprimerie-villiere.com 74160 Beaumont - 04 50 04 46 86

Que sera 2010 ?

Mesdames et Messieurs,

La petite fille qui pousse la porte de l'année 2010, sur la couverture de la revue municipale «Contact» en mettant la clef dans la serrure, des corbeilles de roses à ses pieds, ne sait pas ce qu'elle va trouver derrière. Nous non plus.

En ce début de l'an 2010, vous avez en face de vous un Maire soucieux devant une année nouvelle qui s'annonce économiquement difficile. Que faire d'autre si ce n'est l'affronter avec l'espoir de surmonter les difficultés ?

- Inquiétudes au niveau de l'emploi où le taux de chômage a passé de 7 à 11 % de la population active en quelques mois.
- Difficultés dans la préparation des budgets locaux où le mot d'ordre est pour tous les services «économie» sans toutefois toucher à la qualité des prestations.

Dans le même temps, les prévisions concernant les dotations de l'Etat aux collectivités n'augmenteront modestement que de 0,6 %, soit la moitié du taux d'inflation établi pour 2009.

Plus surprenant, l'Etat dénonce la gestion dispendieuse des élus locaux.

Mais le seul moyen, pour la ville, de faire des économies, c'est de supprimer des services :

- Les cantines ne sont pas obligatoires ? Supprimons-les.
- Ainsi que crèche, garderie, centre de loisirs, services aux aînés.

Faut-il supprimer tous les services à la population pour réduire les dépenses et en mettant plus de 150 agents au chômage ?

Encore plus préoccupant le projet de réforme de la Taxe Professionnelle qui réduit encore l'autonomie fiscale des collectivités. Il faudra bien que quelqu'un prenne à sa charge cette exonération fiscale et l'on peut craindre aujourd'hui un transfert des impôts acquittés par les entreprises vers les ménages.

Sans compter la taxe carbone imposée à partir du 1er janvier 2010 qui va peser sur la dépense chauffage des bâtiments publics et le carburant des véhicules communaux.

C'est une année morose qui s'annonce pour les collectivités.

Mais quelle que soit cette morosité, la Ville ne renoncera pas à favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants de la commune. Notre avenir, ce sont eux.



Avec le Club Coup de Pouce, Gaillard fait partie des 231 villes de France à s'inscrire dans ce projet.

Pour les enfants en difficultés scolaires, où tous les niveaux de classe sont pris en charge de manière spécifique et adaptée.

On peut observer que les enfants réalisent des progrès en classe, dans leur attitude, dans les apprentissages et leurs relations aux autres.

La Ville ne renoncera pas plus à l'activité de la cyber-base où la population est de plus en plus nombreuse à s'initier aux nouvelles techniques de communication, pas plus qu'au Centre de Loisirs qui accueille de plus en plus d'enfants à tel point que nous sommes obligés de réfléchir dès aujourd'hui à son agrandissement, pas plus qu'à l'accueil des personnes privées d'emploi.

En somme, malgré toutes les recommandations de l'Etat aux collectivités pour réduire leurs dépenses au niveau des services à la population, la Ville ne renoncera à rien.

Par contre, à la suite d'une année 2009 lourde en investissements, une pause sera observée cette année.

Le projet le plus important reste la Maison des Associations, rue Desbiolles, dans les anciens locaux «d'Ecridor», où toutes les associations de la ville, culturelles, sportives, éducatives, trouveront leur siège social.

Mais le grand évènement public de l'année 2009 aura été, sans contexte, la reconnaissance d'une grande Agglomération Franco-Valdo-Genevoise qui couvre un territoire incluant le district de Nyon, le canton de Genève et les zones limitrophes des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Destinée à structurer la région, particulièrement en matière de transports, elle regroupe des collectivités publiques qui toutes réfléchissent à la meilleure utilisation du territoire.

Le vote anti-frontaliers qui s'est exprimé récemment à Genève, vote minoritaire fort heureusement, doit nous éclairer sur les difficultés à envisager cet avenir commun, en surmontant la coexistence de systèmes administratifs différents.

Il faudra de l'écoute, de la diplomatie, du temps, pour aborder les difficultés inhérentes à un projet d'une telle ampleur.

Parlons des frontaliers :

Gaillard en compte plus de 4000 aujourd'hui sur 6000 actifs, et tous les investissements de la ville ces dernières années ont été réalisés en grande partie par le Fonds de rétrocession genevois.

Gaillard, dernière commune avant Genève, est parcourue par 40000 véhicules/jour. Nous avons dû, à la demande de la population, et plus particulièrement de riverains, mettre la presque totalité de la ville en zone bleue, ce qui exclut le stationnement des frontaliers.

Nous avons étudié, sans succès, toutes les possibilités de créer une aire de stationnement à leur intention sur notre territoire.

Le seul projet qui nous semble intéressant aujourd'hui et pour lequel nous avons demandé une étude de faisabilité concerne l'autoroute A411, dans ses derniers mètres avant la plate-forme douanière de Thônex-Vallard, où les transports publics existent déjà.

Ce parc de stationnement peut se réaliser par tranches, 300 -600 -900 places selon que l'on couvre ou non l'autoroute.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable unanime pour poursuivre l'étude de ce projet qui est aujourd'hui entre les mains de plusieurs partenaires potentiels.

Avec la morosité annoncée pour l'année qui nous accueille, la grande sagesse sera : «Nous ferons avec».

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, à titres divers, ont participé à la vie de notre communauté, tout au long de l'année écoulée.

Egalement l'Harmonie Municipale toujours présente à nos côtés pour nos fêtes et cérémonies.

Alors, Bonne année, à vous tous.

Que chacun trouve dans cette année nouvelle la réalisation de ses vœux les plus chers.

Renée Magnin
Maire de Gaillard



Un peu d'histoire

Créée en 1962 sous l'impulsion visionnaire de Louis Simon, la Sigem (Société Immobilière de Gaillard d'Economie Mixte) avait pour but, à l'origine, la construction de logements pour les gaillardins et les salariés de l'entreprise Aspro devenue depuis Roche-Nicholas et enfin Bayer. Aujourd'hui, ce but social demeure prioritaire même si, au fil du temps et compte-tenu des besoins croissants dans ce domaine (on est passé de 300 à près de 1100 appartements), la Sigem a initié des projets immobiliers sur le territoire de l'agglomération «Annemasse-Les Voirons», plus particulièrement à Ambilly, Annemasse, Saint-Cergues et Vétraz-Monthoux.

Structure

Affiliée à la Fédération Nationale des EPL, la Sigem, forte de 40 salariés, a vu depuis mai 2008 ses divers organes dirigeants subir d'importants changements avec 1 nouveau Président, 1 nouvelle Directrice, 5 nouveaux Administrateurs (sur 7) 1 nouveau secrétaire du CA et 1 nouveau Commissaire aux comptes.

Afin de pouvoir faire face à ses nouvelles ambitions, la Sigem vient d'entamer le processus d'une augmentation de capital et a mis sur pied un organigramme plus simple et plus dynamique.

Des réalisations pour tous

Au niveau des sites livrés en 2009 et 2010, citons, entre autres, à Gaillard, l'Ephad intercommunale «La Kamouraska», «Le Sarde» à Moillessulaz, «Les Garderisettes», au dessus de la crèche inter-entreprises, «Le Cairn» à Ambilly et «Les Tilleuls» à Saint-Cergues.

Le parc immobilier plus ancien fait l'objet d'une étude en vue d'une restauration progressive dans le cadre des Conventions d'Utilité sociale.





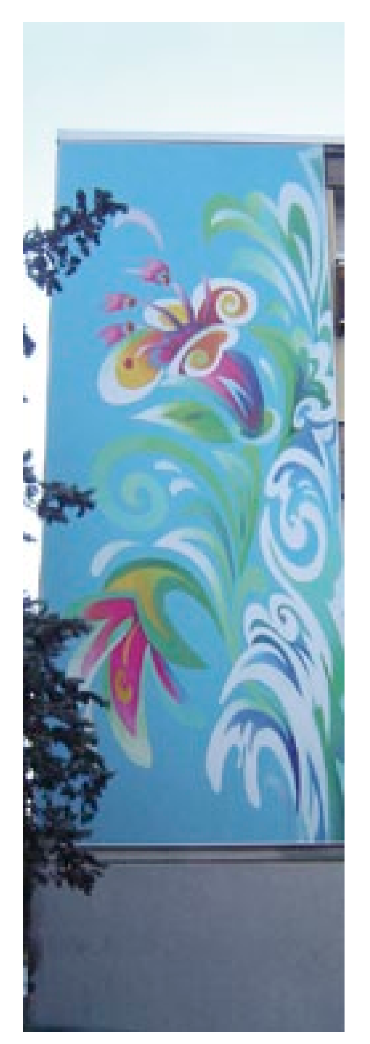
Au chapitre des constructions prévues pour 2010 et 2011, à Gaillard, «Le Longemale», ensemble de 23 logements de type maison de ville, «Les Vignes du Châtelet» et «L'eau vive», projet de 32 villas en accession à la propriété et location, «Ecridor», immeuble sis rue de Genève à l'intersection de la rue Desbiolles, à Annemasse «Le Chablais» et bien d'autres projets en cours de discussion avec les maires des communes concernées.

Une touche culturelle et artistique

L'art apporte souvent couleur et lumière à un cadre de vie. Dans cette perspective, la Sigem s'est assuré le concours d'un artiste reconnu, Kaviiik, dont les premières fresques ornent quelques immeubles de l'ensemble «Le Chalet». Ce projet a pu voir le jour grâce aux financements et subventions obtenus sur les plans européen, national et régional; signalons que la population résidente a été largement invitée à s'exprimer sur ces réalisations artistiques avant leur concrétisation.

Ces quelques lignes prouveront si nécessaire qu'aujourd'hui comme hier, la Sigem poursuit sa mission de bâtisseur de logements sociaux, conformément à l'attente de nos populations, fidèle en cela à l'imagination créatrice de ses fondateurs.

Jean-François VUICHARD
1er Adjoint au Maire





A Chêne-Bougeries avec l'exposition «FLUX»

De très belles images consacrées au passage de la frontière à toute heure du jour et de la nuit, et le plus souvent pas les travailleurs frontaliers, ont donné lieu à une remarquable exposition «Flux» dans le parc de la mairie de Chêne-Bougeries.

Invitée par le CRFG (Conseil Régional Franco-Genevois) à s'exprimer sur ce thème en qualité de Maire frontalier, le Maire de Gaillard a partagé la parole avec les personnalités présentes, en ces termes :

Monsieur le Président du Conseil du Léman,

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie de m'avoir invitée à découvrir cette exposition de très grande qualité, consacrée à la frontière et au territoire frontalier, et de me faire l'honneur de me donner la parole.

D'autres l'auraient fait mieux que moi, mais vous souhaitiez un Maire frontalier m'a-t-on dit ?

Alors avec plaisir je suis là. La frontière ? Je la connais depuis ma naissance.

Je suis née à deux pas de Moillesullaz. J'ai grandi avec elle. J'ai vécu, et je vis encore les mutations profondes de ce territoire frontalier.

Je garde le souvenir des barrières de fer qui la fermaient en 1940, des barbelés qui se déroulaient le long du Foron. Oui, la frontière a vraiment existé pendant la guerre.

Il fallait la franchir pour retrouver un monde de paix.

Le passage dit «des ambassadeurs» à Moillesullaz a vu passer des centaines de personnalités civiles et militaires, des familles fuyant le régime de l'époque ce qui a valu à sa propriétaire la déportation. On entrait côté France, pour sortir côté Suisse.

Rien n'a changé. La maison à cheval sur la frontière est toujours là, avec ses souvenirs.

Sitôt la guerre terminée, la frontière s'est ouverte à la solidarité. Pour l'anecdote, j'ai retrouvé une lettre de Louis SIMON - Maire de Gaillard à la libération, s'adressant au Maire de Thônex, en ces termes :

«Grâce à ta générosité et à celle des membres du Conseil Municipal de Thônex, une classe des écoles communales vient d'être complètement meublée ! Maintenant nos gosses vont apprendre l'histoire de France sur des bancs suisses !»

La frontière ? Ce trait tiré sur un territoire par la main de l'homme au hasard des négociations politiques telle GAILLARD, séparée de Chêne-Thônex en 1815 par le Traité de Turin, laquelle a conservé des liens étroits avec Thônex.

Nous partageons l'Harmonie Municipale, la bibliothèque installée à la frontière, et nous fêtons ensemble «l'Escalade» !

Tant il est vrai qu'il n'y a pas de frontière pour l'amitié.

C'est également vrai pour l'Art, puisque GAILLARD a signé hier une Convention de partenariat avec la Haute Ecole d'Art de Genève pour l'étude de l'aménagement artistique de la Porte de France à Moëllesullaz.

Permettez-moi un petit retour en arrière : la frontière s'est ouverte aux travailleurs frontaliers dans les années 50.

J'en faisais partie. Nous étions très peu nombreux.

A l'époque pas de problèmes de transport : le vélo l'été, le tram l'hiver avec la fameuse remorque de plein air où les jeunes s'entassaient.

Elue Maire de Gaillard en 1979, je me suis rendue très vite compte combien le destin de notre commune était lié à celui de la Suisse.

GAILLARD, ville frontière d'environ 12 000 habitants, trois postes de douanes.

Plus de 4000 frontaliers sur 6000 salariés, soit 70% de la population active. Près de 100 nationalités, les Suisses venant en tête.

GAILLARD, traversée par 40 000 voitures jour avec l'addition du flux pendulaire et du trafic interne, un flux pendulaire qui prend de plus en plus d'ampleur et pour lequel nous devons réfléchir ensemble à l'obligatoire abandon de la voiture individuelle, parce que les voitures qui traversent GAILLARD traversent aussitôt Thônex. Des centaines de voitures restent stationnées le long des rues, à journée faite à proximité de la frontière avant de prendre le tram côté Suisse.

IL FAUT REFLECHIR ENSEMBLE parce qu'il y a de plus en plus de Français qui travaillent en Suisse et de plus en plus de Suisses qui habitent en France.

Poser un regard au-dessus de la frontière, c'est poser un regard sur un espace commun ouvert sur deux pays.

Mais c'est le même paysage que nous voyons en ouvrant nos fenêtres. La frontière doit donc être perçue comme un trait d'union, tout en reconnaissant la diversité culturelle, économique, sociale, politique de ce territoire.

GAILLARD voit 50% de sa population renouvelée d'un recensement à l'autre, c'est-à-dire tous les 7 ans. Ville d'accueil aux Portes de Genève, la ville ne souhaite plus être un SAS entre la population qui arrive et celle qui repart.

Les prévisions de nouvelles populations sont à prendre en compte dès aujourd'hui.

Alors, bâtissons ensemble une politique d'habitat durable, fidélisons nos populations, territorialisons le dialogue social, misons un développement aussi qualitatif que quantitatif, gérons en commun les grands projets liés à l'aménagement du territoire, aux transports, à l'économie, sans perdre de vue la qualité de vie des habitants.

Dans l'intérêt de tous, ne pourrait-on pas travailler ensemble l'urbanisme sur la frange de nos territoires respectifs afin d'éviter les fractures peu heureuses en matière d'habitat ?

En un mot : oublions la frontière, l'agglomération franco-valdo-genevoise devrait être le cadre opérationnel de ce développement. Notre région a des atouts exceptionnels.

Ce sont nos ambitions qui porteront nos efforts.

C'est la capacité de réaction de notre communauté régionale qui fera que nous serons à l'heure pour nous projeter ensemble dans cet avenir commun.



Aménagement pour personnes mal voyantes

Les feux tricolores du carrefour : rue de la Libération / rue du Châtelet / rue de Moëllesulaz ont été équipés de modules sonores pour personnes mal voyantes.

Ce matériel est pourvu d'un système de déclenchement par télécommande. Il permet ainsi aux personnes mal voyantes de connaître l'état des feux piétons et de traverser en toute sécurité.

Le carrefour cours de la République / rue du Jura / rue de la Paix / rue de la Libération sera prochainement équipé. Les autres carrefours à feux seront équipés dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.

Les aménagements de ce plan d'accessibilité (PAVE) vous sont décrits dans les pages suivantes.







Plan d'accessibilité de la commune

La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a défini la mise en accessibilité du cadre de vie comme l'un des piliers de la politique nationale en faveur du handicap.

Toutes les communes sont concernées par l'obligation de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics au plus tard pour le mois de décembre 2009. Il s'agit d'un document de planification des aménagements nécessaires pour rendre accessibles la voirie et plus généralement les espaces ouverts à la vie publique (squares, parkings, sanitaires.)

C'est pourquoi la Ville a réalisé un «diagnostic accessibilité» afin de réaliser son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) pour être en parfaite conformité avec la Loi du 11 février 2005. En complète collaboration avec le Cabinet qui a réalisé l'étude et les services techniques et voirie de la Ville, différentes actions ont été retenues.

Actions thématiques :

- Mise en conformité des traversées de chaussée
- Suppression des obstacles sur les trottoirs
- Information et signalétique sur les particularités de cheminement
- Mise en place de zone de rencontre sur certaines rues
- Interventions sur les places handicapés

Actions Axes prioritaires, deux axes prioritaires ont été définis :

- Rue de la Libération
- Rue du Lieutenant Genot - rue du Martinet - rue de la Paix

Actions secteurs sensibles, trois secteurs définis :

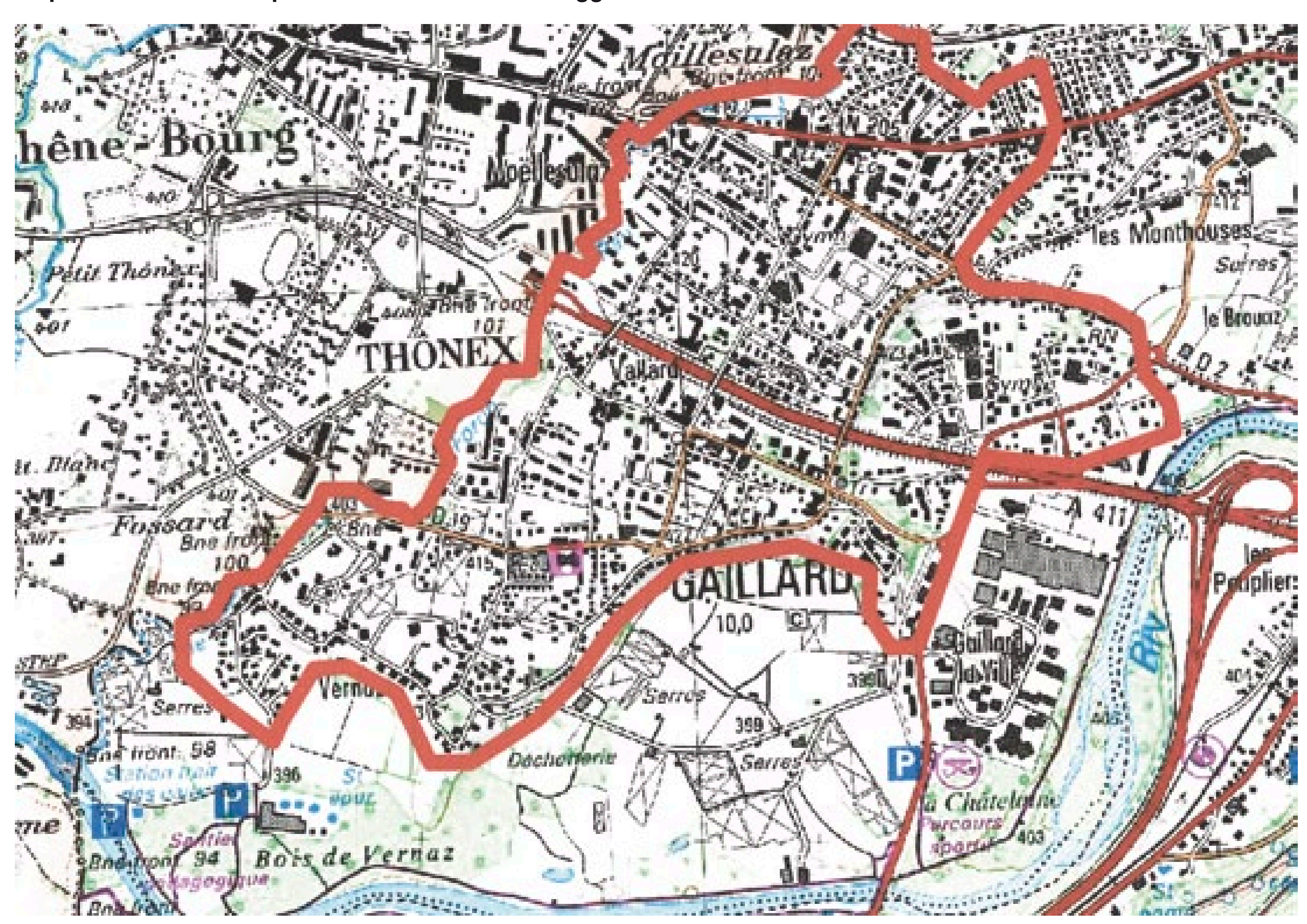
- Moëllesulaz - Porte de France
- Cours de la République
- Les abords des écoles et groupes scolaires

Le coût global de la mise en œuvre du PAVE est estimé à près de 410.000 € qu'il conviendra de répartir sur un programme pluriannuel compris entre 2010 et 2014.

Ce plan d'accessibilité sera mis à jour annuellement en fonction des actions engagées et réalisées et des nouvelles contraintes rencontrées.

Une révision complète du plan est à prévoir à l'horizon 2015, ce qui correspond à l'objectif de rendre accessible l'intégralité de la chaîne de déplacement pour cette date.

Le périmètre est défini par l'ensemble de la zone agglomérée



Indice d'accessibilité

En concertation avec la commission communale (ou les services municipaux) le niveau d'accessibilité de chaque contrainte est précisé par un code couleur : vert / jaune orangé / rouge appliqué à chacun des cinq pictogrammes normalisés représentant l'ensemble des handicaps et des personnes à mobilité réduite (PMR).



La synthèse des cheminements













Gaillard et sa zone bleue

Le 6 décembre 2007, l'arrêté ministériel IOCD0769513A modifie les dispositions concernant le disque de contrôle de la zone bleue.

Le nouveau disque de type européen porte uniquement la mention de l'heure d'arrivée.

L'utilisation de l'ancien disque de contrôle est possible jusqu'au 31 décembre 2011.

Cet arrêté permet maintenant de moduler le temps de stationnement selon la zone. La durée de stationnement est affichée sur les panneaux réglementaires. A défaut, il s'applique la règle du stationnement limité à 1h30.

Le cadre légal

Il s'agit des pouvoirs de police du Maire
(Code général des collectivités territoriales)

En ce qui concerne la limitation de la durée de stationnement, l'article R 417-3 du Code de la Route fixe la règle, le Maire détermine les durées de stationnement

La nouveauté

Conformément aux dispositions légales, des arrêtés autorisent le stationnement pour une durée de 4 heures dans les zones définies. Cette mesure vise à favoriser le stationnement à la demi-journée. En effet, lorsqu'un automobiliste stationne son véhicule, il affiche sur disque de type européen «Heure d'arrivée 9h00». Le véhicule peut alors stationner jusqu'à 13h00. En déplaçant le véhicule entre midi et en mettant à jour l'horaire du disque, le conducteur est à nouveau en règle jusqu'à 18h00.

Les Arrêts Minutes

Il s'agit de places de stationnement avec un marquage jaune et la mention «Arrêt Minute», permettant de stationner durant 15 minutes.

Ces places sont implantées à proximité des commerces.

Elles ne nécessitent pas de disque, la durée de stationnement est contrôlée par les Agents de la Police municipale

Le montant du PV

11 Euros

35 Euros stationnement abusif après la première verbalisation avec possibilité de mise en fourrière.

L'avenir

Couverture de l'autoroute avec la création d'un P+R pour le stationnement de longue durée.

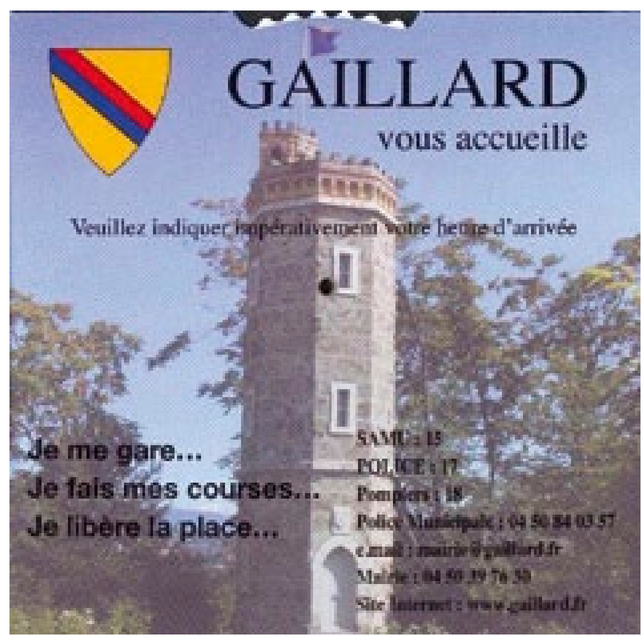
Les avantages

- Il s'agit d'un mode de stationnement gratuit
- Il permet une rotation des véhicules dans un secteur sensible (Commerces)
- Le contrôle est simple car il suffit d'afficher le disque (La mairie met à disposition des disques de contrôle)

Les inconvénients

- Il ne permet pas un stationnement résidentiel dans la journée.
- Aucune possibilité d'abonnement ou d'aménagement (Macaron - etc…)





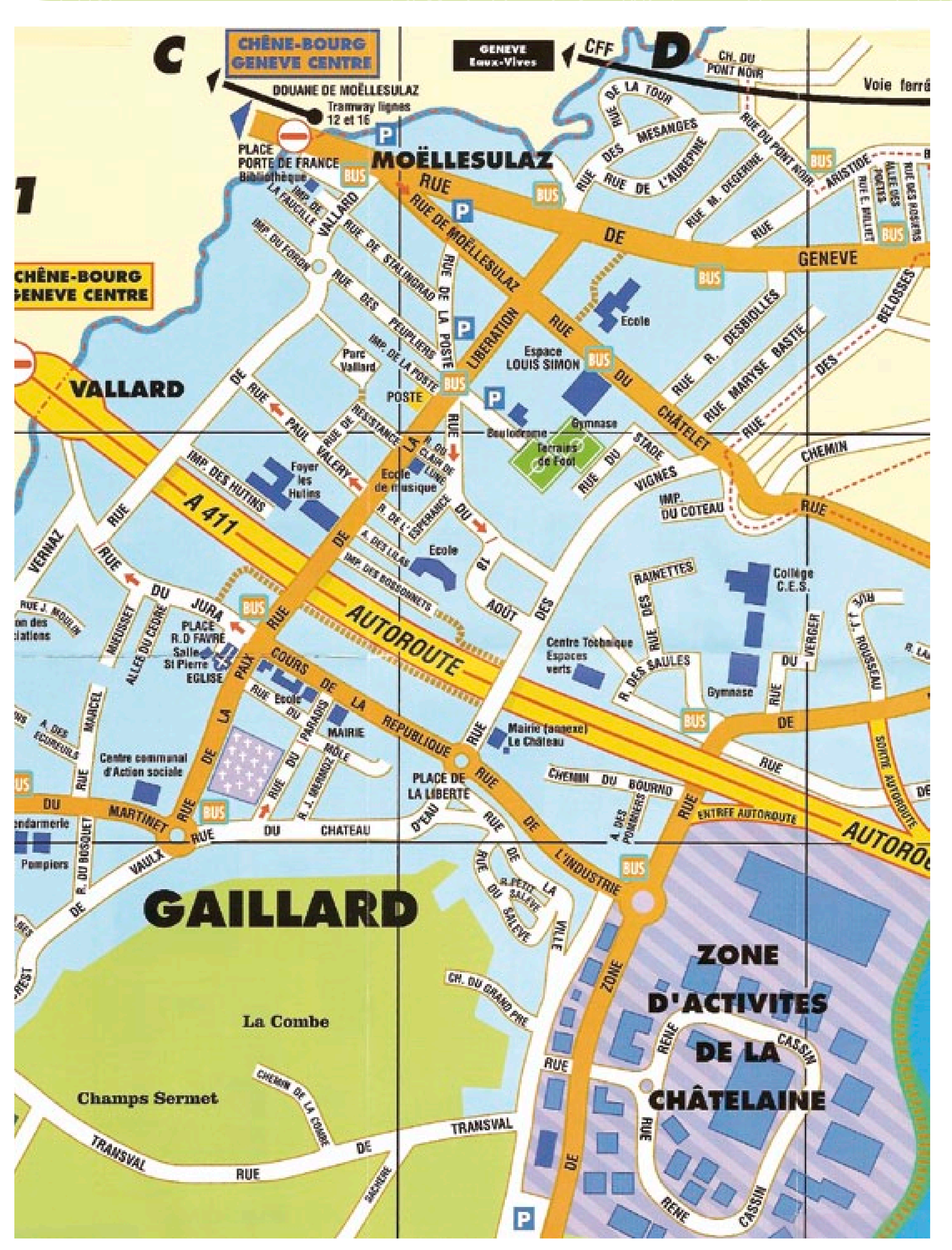
477 places + 7 places handicapés

STATIONNEMENT DE 11h30 : Portes de France 26 places + 2 pour handicapés / Rue de Genève 38 places / Rue de Moëllesulaz 28 places / Place du Marché 54 places + 2 pour handicapés / Rue des Peupliers 18 places / Parc du Petit Vallard 17 places / Rue de la Libération 39 places / Parking de la Pagerie 19 places + 1 pour handicapé / Rue du Châtelet 2 places Parking de la Forge 31 places + 1 pour handicapé / Parking de l'Eglise 7 places + 1 pour handicapé / Rue du Jura 9 places

STATIONNEMENT DE 4h00 : Parking Espace Louis Simon Nord 112 places / Parking Espace Louis Simon Sud 77 places / Rue Paul Valéry 19 places / Rue de l'Espérance 11 places / Rue du 18 Août 11 places

241 places en zone blanche

Il s'agit de stationnement à la journée à proximité de la Zone Bleue Rue de la Libération 15 places / Rue de Genève 80 places / Rue Dégerine 16 places / Rue Emile Millet 14 places / Rue des Belosses 30 places / Rue des Vignes 52 places / Cours de la République 19 places / Rue de la Paix 15 places



CHÊNE-BOURG GENEVE CENTRE
GENEVE Eaux-Vives
CFF
DOUANE DE MOËLLESULAZ
Tramway lignes 12 et 16
PLACE PORTE DE FRANCE Bibliothèque
MOËLLESULAZ
RUE DE GENEVE
RUE DE MOËLLESULAZ
RUE DE LA TOUR
RUE DES MESANGES
RUE DE L'AUBEPINE
RUE DU PONT NOIR
CH. DU PONT NOIR
Voie ferré
VALLARD
Parc Vallard
POSTE
Espace LOUIS SIMON
Ecole
Gymnase
Terrains de Foot
Boulodrome
Foyer les Hutins
Ecole de musique
A 411
AUTOROUTE
Collège C.E.S.
Centre Technique Espaces verts
Gymnase
Mairie (annexe) Le Château
PLACE DE LA LIBERTE
MAIRIE
Centre communal d'Action sociale
PLACE R.D FAVRE
Salle St Pierre
EGLISE
Pompiers
Gendarmerie
GAILLARD
ZONE D'ACTIVITES DE LA CHÂTELAINE
La Combe
Champs Sermet
RUE TRANSVAL
CHEMIN DE LA COMBE
CH. DU GRAND PRE
RUE RENE CASSIN
RUE DE LA ZONE
RUE DE L'INDUSTRIE
COURS DE LA REPUBLIQUE
RUE DE LA PAIX
RUE DE LA LIBERATION
RUE DU JURA
RUE PAUL VALERY
RUE DU MARTINET
RUE DU CHATEAU
RUE DE VAULX
CHEMIN DU BOURNO
RUE DES VIGNES
RUE DU STADE
RUE DU CHÂTELET
RUE MARYSE BASTIE
RUE R. DESBIOLLES
RUE M. DEGERINE
RUE DES BELOSSES
IMP. DES HUTINS
IMP. DU COTEAU
RUE DES RAINETTES
R. DES SAULES
RUE DU VERGER
RUE J.J. ROUSSEAU
RUE DU 19 AOÛT
RUE DE STALINGRAD
RUE DES PEUPLIERS
RUE DE LA POSTE
IMP. DE LA POSTE
IMP. DU FORON
IMP. DE LA FAUCILLE
RUE DE LA RESISTANCE
R. DE L'ESPERANCE
A. DES LILAS
IMP. DES BOSSONNETS
RUE DU CLAIR DE LUNE
ALLEE DU CEDRE
RUE MEUSSET
RUE MARCEL
A. DES ECUREUILS
R. DU BOSQUET
RUE DE VERNAZ
RUE J. MOULIN
RUE DU PARADIS
RUE DU MOLE
R. J.J. BERNOUZ
PLACE D'EAU
RUE DU PETIT SALEVE
RUE DU SALEVE
RUE DE LA VILLE
A. DES POMMIERS
ENTREE AUTOROUTE
SORTIE AUTOROUTE
RUE ARISTIDE
ALLEE DES POETES
RUE E. BILLIET
RUE DES ROSIERS
CHEMIN
BUS
P
C
D

Le Monoxyde de Carbone

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- Chaudières et chauffe-eau ;
- Poêles et cuisinières ;
- Cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- Appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- Groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- Engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- Braseros et barbecues ;
- Panneaux radiants à gaz ;
- Convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.



Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.



Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses…).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage…) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

1 / Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

2 / Arrêtez si possible les appareils à combustion.

3 / Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

4 / Appelez les secours :

112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu

5 / Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations,vous pouvez contacter :

- La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de votre département
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur



Sites d'informations :
inpes.sante.fr
prevention-maison.fr
sante.gouv.fr
logement.gouv.fr
invs.sante.fr
developpement-durable.gouv.fr

Lutte contre les pigeons vivant à l'état sauvage

Il est rappelé aux habitants de Gaillard, particulièrement les occupants des immeubles de la Ville, que le Règlement Sanitaire Départemental précise dans son article 120 :

«qu'il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou parties d'un immeuble, balcon ou terrasse, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible».

Une surveillance accrue est réalisée sur la commune, cette infraction au Règlement Sanitaire Départemental se traduira par une contravention de 3ème classe, punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros



Le recensement agricole 2010

recensement agricole 2010

La direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
recherche enquêteurs pour la période de septembre 2010 à avril 2011

Objectif : Assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

Profil :

- Disponibilité
- Goût du relationnel
- Sens de l'organisation et rigueur
- Connaissance du milieu agricole
- Permis de conduire et véhicule requis

Dépots des candidatures :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
SRISE - Recrutement pour le recensement agricole
Cité adm. de la Part Dieu - 165 rue Garibaldi - BP 3202
69401 Lyon Cedex 03



Reflexions sur l'Autoroute A 411, Etude de faisabilité

Le contexte

Les préoccupations de développement durable mettent aujourd'hui en exergue tous les dégâts des infrastructures autoroutières implantées dans le tissu urbain à partir des années1960.

Les approches de développement urbain durable, dont la prise en compte est transcrite dans l'ensemble des textes actuels de l'aménagement, conduisent désormais à jeter un nouveau regard sur ces équipements. Plutôt que de considérer ces autoroutes qu'au seul regard de leur dimension fonctionnelle, ce qui conduit à les isoler des milieux de vie qu'elles traversent, la tendance est de concilier leurs deux usages : le transport de transit et le transport local.

C'est dans ce contexte que la municipalité de Gaillard conduit une réflexion sur la création d'un P+R en couverture de l'autoroute A411.

Gaillard est une commune de 11640 habitants située dans l'agglomération annemassienne.

Adossée à la frontière Est du canton de Genève et ainsi porte d'entrée privilégiée à Genève depuis la Haute Savoie, la commune est traversée quotidiennement par plus de 40 000 véhicules. Ce flux est en constante augmentation du fait de l'élargissement géographique du bassin d'emploi de Genève.
Ce trafic s'écoule par 3 douanes.

La voie d'accès principale au territoire helvétique est l'autoroute A 411. Cet axe est en quelque sorte la partie urbaine de l'autoroute A40.
D'une longueur de 800m, elle débouche sur la plate forme douanière de Genève-Vallard.
Au-delà, sur le territoire suisse, un boulevard urbain prolonge cet axe de circulation jusqu'au centre ville de Genève.

Construite dans les années 1960, cette autoroute en tranchée ouverte coupe la commune en deux. Elle n'a aucune relation fonctionnelle avec le tissu urbain attenant, composé notamment d'un ensemble de quartiers denses des années 1970, dont certains sont en difficulté et intégrés dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération annemassienne.



Les préocupations

Plusieurs préoccupations ont servi de déclencheur à l'engagement de cette réflexion :

- Les nuisances sonores générées par une infrastructure fréquentée par 16 000 véhicules/jour et qui impactent directement la qualité de vie des résidents des quartiers denses qui la bordent
- L'aggravation du stationnement sauvage de véhicules de travailleurs frontaliers qui marque l'urgence de réaliser des infrastructures de type P+R performantes
- L'impact très négatif de ce stationnement sauvage sur le commerce de proximité de la commune
- La nécessité de recoudre le tissu urbain communal de manière à engager un projet urbain fort entre des quartiers en difficulté qui permettra en retour un renforcement de l'identité et de l'attractivité de la commune.

Les objectifs de cette refexion

L'amélioration de l'efficacité de la politique de mobilité et la réhabilitation du paysage sont au coeur de nos objectifs.

Les deux types d'actions doivent être intégrés dans le même grand projet de sorte que les abords de l'autoroute soient aménagés de manière à créer un P+R immédiatement connecté aux réseaux transfrontaliers de transports en commun tout en réduisant les impacts sonores engendrés par la circulation automobile. Dans une perspective de requalification urbaine de quartiers dont certains sont sensibles, de nouveaux paysages seraient créés.
En outre, la rotation dans les parkings de surface de la commune se verrait améliorée.

Les axes d'action

La réflexion s'inscrit d'abord dans un processus de réflexion visant l'amélioration de la mobilité interurbaine et extra urbaine entre Genève et le reste du département de la Haute-Savoie.

Les priorités suivantes structurent sur ce point notre réflexion :

- Répondre à un besoin en transports en commun
- Conforter le maillage entre différents modes de transport
- Faciliter la mobilité
- Favoriser le stationnement des frontaliers et autres usagers sans avoir à traverser des milieux urbains

La réflexion s'inscrit ensuite dans un ensemble urbain particulier, fracturé par la coupure de l'autoroute et aussi touché fortement par la densification urbaine, ce qui génère aujourd'hui des problématiques de stigmatisations. En rapport avec les actions engagées par le volet particulier de Gaillard du contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération annemassienne les axes prioritaires sont les suivants:

- Réaménager le paysage en renforçant la trame végétale, sans densification urbaine
- Créer de nouvelles ambiances urbaines pour améliorer l'appropriation du territoire par les habitants
- Renforcement de la perméabilité entre des quartiers séparés par l'autoroute
- Sécuriser les cheminements doux

Une réflexion en cohérence avec les différentes politiques d'agglomération

Cette réflexion s'inscrit dans un ensemble de démarches d'urbanisme et de transports menées par les partenaires potentiels du projet.

1 / le projet d'agglomération franco valdo genevois

Menée en partenariat par l'Etat, le canton de Genève, les collectivités territoriales proches réunies au sein de l'association régionale de coopération, le Conseil Régional, les conseils Général de la Haute-Savoie et de l'Ain, cette coopération transfrontalière comprend des volets mobilité et «valorisation urbaine».
Ils se traduisent notamment par l'organisation d'appels à projets sectorisés ouverts aux équipes internationales d'urbanistes.
Un de ces appels englobe le périmètre Genève-Annemasse. Chaque équipe y a retenu le site gaillardin de l'A 411 comme une «porte de Genève» présentant des enjeux forts en termes de mobilité et de cadre de vie.

2 / le Schéma de Cohérence Territorial de l'agglomération annemassienne (SCOT)

La communauté d'agglomération annemassienne (Annemasse Agglo) est couverte par un SCOT. Il comprend des orientations en matière de déplacement qui visent à lier mobilité et urbanisation.
Le SCOT promeut plus particulièrement la mise en place de pôles multimodaux sur des points nodaux du schéma de transport. Le périmètre de réflexion, au débouché douanier d'une autoroute et desservi par des lignes de transports en commun suisses et françaises, peut être considéré comme un de ces points.

3 / le projet de Plan de Déplacements Urbains

Il a vocation à traduire et compléter les orientations du schéma de cohérence territorial. Il localisera les pôles multimodaux qui seront en lien avec les réseaux urbains et interurbains. Il assurera la connexion maximale de ces pôles avec les liaisons de modes doux de déplacement.

4 / le projet de Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord

Ce document demande l'optimisation des systèmes de transport existants.
C'est ce souci qui guide la commune dans sa réflexion de création d'un P+R couplé avec l'autoroute.

5 / le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Le quartier des Hutins Nord, attenant à l'autoroute, est intégré dans un périmètre d'intervention du contrat urbain de cohésion sociale particulier de Gaillard.

Des actions de résidentialisation sont prévues. Elles interviennent en appui de la convention de gestion urbaine de proximité dont un des objectifs est la revalorisation de l'espace public.

Le Processus

1 / la phase communale, l'engagement d'une étude de proposition

Du fait de la complexité des interactions entre les multiples solutions et options possibles, la commune a d'abord engagé une étude de proposition pour s'assurer de la faisabilité d'une intervention sur l'autoroute et ainsi étayer sa réflexion.

En fonction des problématiques techniques et des choix urbains soulevés, l'étude s'est attachée à une logique de scénarios.

Parmi les hypothèses esquissées, 5 ont été comparées et sont aujourd'hui présentées aux différents partenaires potentiels du projet pour discussions.

2 / la présentation de l'étude

Le document joint décrit et détaille les scénarios.
Dès ce stade, la commune souligne plusieurs orientations fortes qui se dégagent :

- La création d'un P+R en couverture de l'autoroute A 411 permet de renforcer le maillage intermodal entre les modes de transport individuels et collectifs en offrant une capacité de stationnement à la hauteur des enjeux. Les connexions avec les futures gares CEVA et les futurs arrêts du prolongement du tram jusqu'à Annemasse seront aisées ; les lignes actuelles 20 et 27 des Transports Publics Genevois pourront techniquement accéder au cœur de l'ouvrage.
- Ce nouveau pôle intermodal profitera à l'agglomération annemassienne par une connexion rapide en bus entre le P+R et les centralités urbaines actuelles (centre ville d'Annemasse, etc…) et facilitera ainsi les accès au cœur d'agglomération.
- Ce nouveau pôle intermodal est pleinement complémentaire avec le renforcement de la ligne de transport Chamonix-Genève et le projet de ligne BHNS provenant du futur hôpital Annemasse-Bonneville de Findrol.
- Une couverture de l'autoroute est à même d'enclencher un projet paysager de requalification urbaine permettant aux habitants, notamment des quartiers en difficulté bordant l'autoroute, de se réapproprier des espaces publics très négativement marqués par la densification non contrôlée des années 1970. A ce titre, il n'est pas souhaité que ce projet s'accompagne de programmes immobiliers. Il est toutefois possible d'envisager des projets d'équipements publics complémentaires avec le P+R : crêche par exemple…

Les partenaires susceptibles d'être intéressés au projet

L'étude de proposition ayant démontré la faisabilité technique du projet, la commune désire désormais passer au deuxième stade du processus de réflexion en la présentant à l'ensemble des partenaires politiques et techniques du projet.

1 / l'Etat

Partenaire privilégié en tant que propriétaire du foncier. La réflexion de la commune s'intègre par ailleurs dans les grands principes du Grenelle de l'environnement et comprend un axe «politique de la ville».

2 / l'ATMB

Partenaire privilégié en tant que concessionnaire de l'autoroute.

3 / Annemasse Agglo

Partenaire privilégié, la communauté d'agglomération annemassienne est compétente en matière d'organisation des transports. Elle porte également le schéma de cohérence territorial.

4 / l'équipe politique et technique du projet d'agglomération

En charge des aspects de mobilité, le projet d'agglomération définit la politique globale des transports à l'échelle transfrontalière.

5 / l'Etat de Genève

Il cherche à limiter les apports en véhicules au centre de Genève.

6 / le groupement local de coopération transfrontalière «transport»

Cette structure de décision, qui regroupe notamment le conseil général de la Haute-Savoie et l'Etat de Genève, a pour objectif l'amélioration de l'organisation des lignes transfrontalières.

7 / le Conseil Général

Le projet est complémentaire avec le développement de lignes de transports publics entre la Haute-Savoie et Genève, ce qui fait du Conseil général un partenaire important.

8 / le Conseil Régional

Il soutient les démarches de création de pôles multimodaux et accompagne les collectivités dans leurs démarches de solidarité urbaine.

9 / la Fondation des parkings de Genève

Elle gère déjà de nombreux P+R sur le territoire genevois.

10 / les Transports Publics Genevois

Un des objectifs recherché par la commune est la desserte du P+R par les lignes 20 et 27 des TPG.

11 / les Transports Publics de l'agglomération annemassienne

Cette structure est intégrée avec les transports publics genevois au sein de la communauté tarifaire UNIRESO. Les lignes 2,3 et D desservent les secteurs proches de l'autoroute.



Niv 2

Niv 1

Niv 0

ANNEMASSE

21

Parc paysager
1.5 ha

MAIRIE



Votre avis nous intéresse

Ecrivez-nous : Madame Renée Magnin / Mairie de Gaillard / B.P. N° 36 / 742 40 Gaillard

Ou par mail : mairie@gaillard.fr

Une crèche privée à Gaillard : «Les Garderisettes»

Les familles attendaient cette ouverture depuis longtemps : c'est fait depuis janvier 2009, une crèche privée est implantée à Gaillard, rue des Jardins.



C'est un évènement important car cette structure est la première implantée dans l'agglomération Annemassienne. Elle est issue d'un partenariat privé/public qui associe Garderisettes - Bayer Santé Familiale pour le privé et Ville de Gaillard - Sigem - CAF - Conseil Général pour le secteur public.

Coût de l'opération 1,8 M d'€ y compris les neuf logements réservés à la Sigem à l'étage supérieur du bâtiment. Elle allie confort ergonomique, sécurité, efficacité accoustique, et peut accueillir 52 enfants.









Un habitant de Gaillard s'est vivement intéressé à cette crèche et nous raconte son histoire :

«Au matin du 19 décembre 2008, une animation certaine dans la rue du Château d'eau attire mon attention. Je me penche à ma fenêtre et vois des agents municipaux occupés à barrer la rue : deux camionnettes rouges au milieu du parc, et surtout un énorme camion grue blanc au bord de la zone goudronnée. Bientôt, un «encore plus énorme» semi-remorque chargé d'un conteneur à fenêtres viendra se ranger le long du trottoir devant le portail du parc.

La grue souleva la cabine jusqu'au dessus des arbres puis opérant un demi-tour la déposa sur l'asphalte exactement à l'emplacement voulu. Pendant tout le vol, deux hommes assuraient sa juste orientation, en tirant sur des cordes fixées à deux angles opposés afin qu'elle se faufile entre les arbres, puis se posa doucement et très précisément là où on l'attendait.

Pendant que j'observais l'opération avec grand intérêt, un agent m'interpelle :

- on vous crée bien du dérangement, Monsieur !
- si peu..mais que faites vous ?
- on installe une crèche.
- Une crèche ? Ah bon, mais nous sommes le 19 et elle ne sera jamais prête pour Noël !

De fait, jamais personne ne livrera de mangeoire ou de bottes de paille, aucun bœuf, pas le moindre âne ne viendra brouter l'herbe du parc !

Mais quelques jours plus tard, on apporta des meubles et tout le matériel nécessaire à la vie des bambins. Dès le mois de janvier, la vie s'installa dans la crèche.

Alleés et venues de parents amenant ou venant chercher leurs enfants. Par temps sec, on voyait les enfants trottiner dans l'herbe ou s'intéresser de près aux cailloux sous la surveillance d'un personnel attentif et pendant les chaudes après-midi se mettre à l'ombre rafraîchissante du grand platane.
Le 6 août, grand branle bas de combat : la crèche allait prendre ses quartiers définitifs dans ses locaux flambant neufs.
Le grand camion revint enlever les trois conteneurs pour les charger sur le semi remorque. On a beau s'y attendre, mais l'envol de ces grandes cabines au dessus des arbres du parc est très impressionnant.
Le parc est maintenant vide.
De temps à autre, une maman et son enfant profitent de la fraîcheur qu'offre l'ombre des arbres pendant ces chaudes journées d'été pour un moment de détente.»

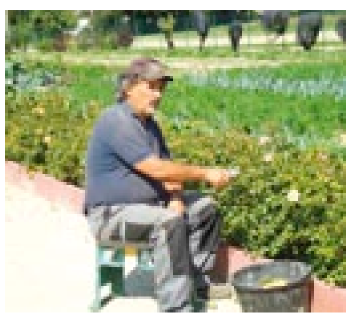
Didier Poulain





Recit d'une année au Jardin de Gaillard

Je travaille depuis le 4 janvier 2009 sur le «Jardin de Gaillard» qui est un chantier d'insertion de la commune. Je vous décris en quelques lignes la tâche réalisée depuis mon entrée en fonction, avec comme décor la plaine maraichère de Gaillard sur fond de Massif du Salève, dans une ambiance agréable.







Ce chantier d'insertion est financé par le Conseil Général, le Fonds Social Européen, le Conseil Régional et la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ainsi que l'Etat et la Mairie de Gaillard. Il est né en novembre 2002, et a reçu le prix de la politique de la ville de la Région Rhône-Alpes en 2003. Mes collègues et moi-même étant des anciens bénéficiaires du R.S.A ou demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, la Mairie de Gaillard nous a embauchés en contrat d'avenir 26 heures hebdomadaires, de 6 mois renouvelables quatre fois pour les plus de 26 ans et en contrat CAE, 20 heures hebdomadaires, pour les jeunes de moins de 26 ans, également 6 mois renouvelables 4 fois. Le travail de mes collègues, en tout onze, se résume de la manière suivante: une équipe à la serre «Quelle chaleur !!», une équipe à l'espace vert, une équipe polyvalente pour l'aménagement paysager, une équipe de jardinage pour les semis, binage et récoltes. Deux encadrants : Hervé, responsable et Teddy, adjoint sont chargés la fois de la gestion technique et administrative du chantier. Pierre, tous les mardis, intervient pour le suivi du projet social et professionnel de chacun.









Après un hiver rigoureux, mes onze collègues et moi-même avons nettoyé et coupé au Bois de Vernaz en partenariat avec l'O.N.F (Office National des Forêts). La tâche était ardue et physique, pour le bien de la végétation, et aussi des promeneurs qui viennent marcher sur les passages et les chemins dégagés.

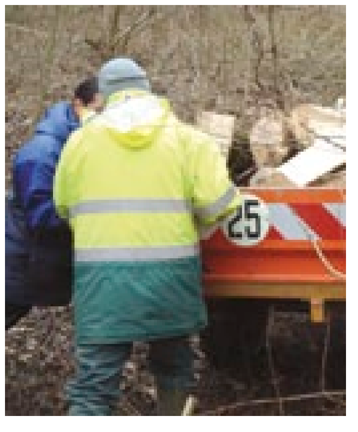
Le printemps, c'était le temps du rempotage et du lancement du potager et de la floraison. Puis ce fût la période de la plantation dans la serre et sur le terrain de 5000 m². Le tracteur et le motoculteur auparavant sont passés, afin de retourner la terre pour accueillir les semis, que j'ai d'ailleurs mis en pots.



Actuellement, nous sommes en période de récolte avec des concombres d'une grosseur et d'un goût extraordinaires, avec les tomates coeur de boeuf et les tomates cerise d'une saveur unique, dont bénéficient l'épicerie sociale et notre équipe.



Avec l'automne, et la fin de l'été, c'est l'apparition des premiers frimas. L'équipe va faire les dernières récoltes de tomates et d'aubergines, engranger les carottes, betteraves et poireaux qui seront mis en silo. Commence aussi le travail de la taille des arbres fruitiers et des rosiers. La place laissée libre au jardin nous autorise à répandre composts et fumiers pour de prochaines récoltes fructueuses.









Je trouve intéressant de travailler dans ce jardin car voir de bon matin la nature se réveiller, avec en plus les couleurs des fleurs et leurs parfums, voir grossir le potager afin de régaler les papilles, quel bonheur ! De plus, ce travail nous donne un équilibre mental et physique qui va nous motiver pour notre prochain emploi à venir. Ce fut une très bonne expérience à l'initiative de Mme Magnin, Maire de Gaillard.

Jean-Luc Nabet

VIA 74

A VIA 74, vous pouvez bénéficier :

- d'une écoute
- d'une information sur vos droits et vos obligations
- d'une aide dans vos démarches administratives et judiciares
- d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé tout au long de la procédure
- d'une orientation vers des services ou des professionnels spécialisés.
- d'un soutien psychologique.

Pour être reçu à Gaillard local ALM - Place Porte de France, prendre rendez-vous en téléphonant à Annecy au 04 50 52 90 75 où à la MJD Annemasse au 04 50 84 06 70.



Un service gratuit et confidentiel.

7, rue de Bonlieu - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 52 90 75
Fax 04 50 51 34 32 - **asso-via@9business.fr**

Le CIDFF 74

S'informer, choisir et être autonome

Le CIDFF 74 informe gratuitement, toute personne femme, homme ou organisme, dans le respect de l'anonymat et de la prise en compte de la globalité des situations.

- Informations juridiques et sociales (Droit de la famille, du travail, SS, consommation...)
- Informations sur la vie professionnelle et accompagnement individualisé vers l'emploi (Orientation, formation, financement, VAE...)
- Entretiens de soutien psychologique et médiation familiale.

Le CIDFF 74 anime des actions collectives dans l'objectif de développer la citoyenneté et de faire connaître les droits des femmes et des familles.

CIDFF 74 - 1 rue Louis Armand - 74000 ANNECY
tél : 04.50.09.52.40
Accueil / lundi-mardi-jeudi-vendredi - 9 h-12 h 30 - 13 h-17 h

www.cidff74.fr
cidff74@cidff74.fr

ALMA

Personnes âgées et handicapées.
Maltraitance : oser en parler c'est déja agir

Le CIDFF 74 informe gratuitement toutes personnes âgées ou handicapées et que vous êtes victimes de maltraitance ou si vous connaissez un senior ou une personne handicapée dans cette situation, vous pouvez contacter ALMA 74 au 04 50 46 80 91.
Cette association vous propose une écoute anonyme et confidentielle ainsi que des solutions adaptées afin de faire cesser au plus vite les mauvais traitements et les douleurs physiques et/ou morales. Pour cela, ALMA 74 s'appuie sur des professionnels de divers secteurs (médical, social, juridique, psychologique...). Des bénévoles sont à votre écoute le lundi et le jeudi de 14 h à 17h. En dehors de ces permanences, vous pouvez nous laisser un message sur notre répondeur.



Service des retraités

Nouvelle année... nouveaux tarifs



Avec l'an neuf, le restaurant des Hutins voit aussi une mise à jour des tarifs de repas proposés aux aînés de la commune.
A compter du 1er janvier, le plein tarif appliqué est désormais de 6,60 €.
En vertu des décisions du conseil municipal, ce prix peut être ramené jusqu'à 3,20 €, en fonction des ressources du bénéficiaire.

Info nouveaux arrivants

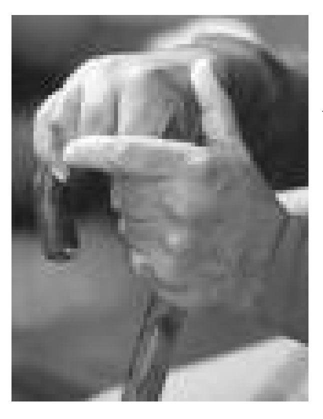
Du lundi au vendredi, le restaurant des Hutins est ouvert de plein droit à l'ensemble des retraités habitant la commune.

Pour tout renseignement, un seul numéro : 04 50 38 25 88.





L'aide aux aidants... plus qu'un service



Mise en place depuis quelques années par un collectif d'associations et de service public, la programmation de rencontres d'aides aux aidants permet à tous ceux qui sont confrontés à la dépendance du grand âge (conjoints, enfants, voisins, amis) des rendez-vous réguliers autour de thématiques concrètes.
Moments d'apprentissage, ces réunions mensuelles se veulent aussi un moment de partage d'expérience.

Les prochains rendez-vous proposés dans l'agglomération sont fixés au :

- jeudi 14 janvier : La fin de vie, une épreuve et une chance ?
- jeudi 11 février : Comment accompagner la dépendance ?

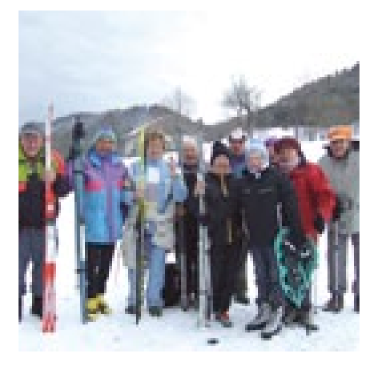
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service des retraités (04 50 38 83 44) ou l'association REGAR (04 50 39 89 25)

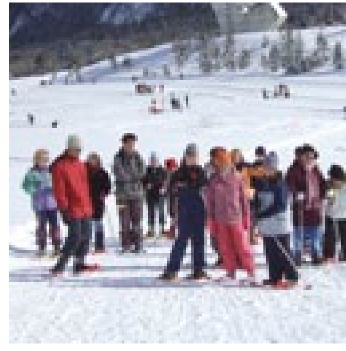
Activités de vie sociale

La saison du blanc



Comme chaque année, le service des retraités vous propose tout au long de l'hiver, des «journées blanches». L'occasion, pour certains, de renouer avec des activités délaissées, et pour d'autres la possibilité de découvrir les joies de la neige.
Les Glières, Plaine Joux, Les Moises, Megève… Quelle que soit la destination de ces journées, le principe reste le même. Au sein d'une organisation collective (transport en minibus, repas pris en commun), chacun construit sa journée en station comme il l'entend : raquettes, marche à pied, ski de fond…







Pour plus de renseignements et connaître les dates de sorties, consultez le programme en cours des activités du service des retraités.

Visites / expos

Tourisme industriel et culture sacrée, un mélange aussi étonnant qu'éclectique pour ces deux visites guidées au programme du service des retraités

- Mercredi 10 mars... LES EAUX D'EVIAN : visite de l'usine d'Amphion les Bains.

Bien sûr, vous connaissez... Mais savez-vous ce qui se cache derrière la célèbre étiquette d'eau minérale ?
Profitez de l'occasion pour faire connaissance de ce fleuron de l'industrie savoyarde.

Tarif : 11 € / transport. Renseignements et détails d'organisation auprès du service (04 50 38 25 88). Nombre de places limité.

- Mardi 13 avril... SAINTE RUSSIE : Icônes de la galerie Tretiakov de Moscou.

Une nouvelle proposition de la Fondation GIANADDA à MARTIGNY (CH).

Profitez de la visite commentée de groupe pour apprécier toute la richesse artistique et spirituelle de ces chefs-d'œuvre de l'art byzantin.

Tarif : 11 € / transport + droits d'entrée et visite (environ 15 €).



Connaissance du monde

Pour se motiver à braver le froid, sortir de chez soi, et profiter des célèbres conférences voyageuses…

Allez y en groupe !

Départ du restaurant des Hutins, vers 13 h 15.

Transport en commun - Droit d'entrée 7€

Les prochains rendez vous :

- Jeudi 11 février : PORTUGAL Un balcon sur l'océan
- Mardi 2 mars : TURQUIE Des empires et des hommes
- Mardi 6 avril : MALTE SICILE SARDAIGNE Histoires d'îles

Sur votre agenda

D'ores et déjà, vous pouvez retenir la date du mercredi 31 mars à 14h30 à l'espace Louis Simon. Au programme, une matinée théâtrale placée sous de signe de l'humour. Sur scène, les retraités de la troupe du Manège (Thonon). Un moment à partager avec vos petits-enfants !…

Entrée libre… Pour plus de détails, contacter le service des retraités.





Vos idées... vos envies

Retrouvez le programme complet et mis à jour du service des retraités (menus, ateliers, sorties..) sur le site de la mairie de GAILLARD.

www.gaillard.fr rubrique solidarité / service des retraités.

N'hésitez pas à vous connecter pour donner vos propositions de menus, d'activités ou de visites !

Le R.A.M

Réseau d'Assistantes Maternelles

Le relais assistant(e)s maternel(le)s de Gaillard a ouvert ses portes depuis bientôt 1 an.

Il connaît déjà un vif succès, plus d'une trentaine d'assistantes maternelles de Gaillard ont pris contact avec Mme BRICHLER, éducatrice de jeunes enfants, coordinatrice du Relais, soit pour des entretiens individuels (conseils, informations…) soit pour partager des temps collectifs

Le Relais organise le mardi et le jeudi matin des temps d'accueil collectifs, mis en place pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle. Des animations et diverses activités d'éveil y sont proposées afin de développer la socialisation et l'autonomie des jeunes enfants. Ces rencontres sont animées par l'éducatrice de jeunes enfants du Relais ou avec des intervenants extérieurs, avec une alternance entre des ateliers d'éveil psychomoteur, d'éveil musical, de créations manuelles, de cuisine et d'histoires. Ces ateliers de découverte plus dirigés sont complétés par des jeux libres favorisant l'expression et l'autonomie de l'enfant. Ces temps collectifs sont des moments propices pour l'échange d'observations et le partage de savoirs sur l'accueil du jeune enfant afin de susciter une réflexion sur sa pratique professionnelle et contribuer ainsi à la professionnalisation du métier d'assistante maternelle.





Les temps festifs que nous offrent le calendrier ne sont pas oubliés et sont l'occasion de se réunir pour préparer décoration et animation afin de se retrouver tous ensemble enfants, assistantes maternelles et parents.

Cet été, les enfants ont profité pleinement du jardin du relais: jeux d'eau dans la piscine, pique nique …

Le relais met à disposition des parents la liste des assistantes maternelles du secteur et leur disponibilité ainsi qu'une information sur les différentes démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle. La recherche d'un mode de garde est aussi un moment d'échange avec l'animatrice du relais pour préparer cette première séparation et réfléchir sur les attentes éducatives par rapport au mode de garde choisi.



Projet Couleurs d'automne
«Entre Nature et Culture»

La classe de CE2/CM1de Madame SAGE, de l'école du Salève a représenté la commune de Gaillard dans le cadre du projet Couleur(s) d'automne organisé par l'agglomération annemassienne.

Ce projet pédagogique avait pour but d'éveiller nos petits gaillardins citadins au Land art, tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature. Le plus souvent, les œuvres d'art sont à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle.

Le jeudi 17 septembre, après avoir travaillé en classe sur la réalisation de bateaux, la fabrication de chaque élève est partie seule avec le vent pour créer une œuvre collective sur le lac de Machilly.

Dans un deuxième temps, les élèves ont découvert les artistes et leurs œuvres autour du lac.

Particulièrement Dominique S. qui a su déplacer les murs et interpeler les petits comme les grands Cette première mise en situation des élèves de l'école du Salève s'inscrit dans une démarche collective des enseignants et marque le début d'un travail autour de la découverte d'œuvres qui s'inscrit dans le cadre du projet d'école.

En ce début d'année scolaire, une convention de jumelage a été signée entre l'école du Salève et la Villa du Parc d'Annemasse, dépassant la simple visite guidée. Le parcours de l'élève prendra forme autour de l'histoire de l'art et de la participation des élèves aux ateliers de pratiques artistiques.

Les élèves de la petite section de maternelle au CM2 poursuivront le travail de la classe de CE2/CM1 de Madame SAGE et vous invitent à les retrouver dans les prochains numéros de votre Gaillard Contact.



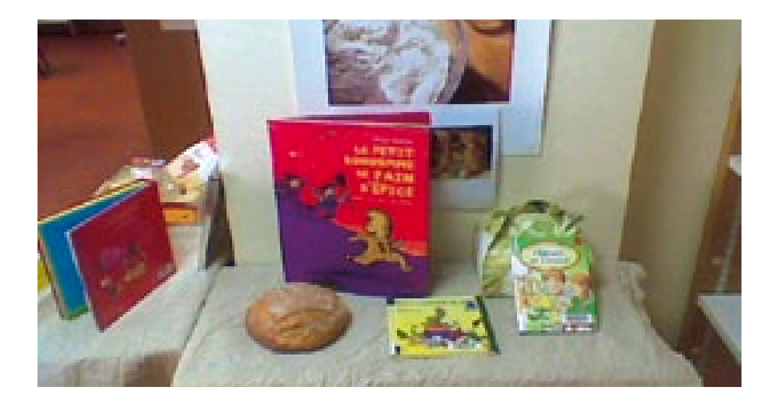
L'enfant et la lecture

La lecture est le prolongement du langage.
Ce n'est pas seulement le déchiffrage des lettres et des mots, c'est aussi le plaisir de feuilleter un livre, d'y découvrir une histoire, d'accéder à la connaissance.

Pour donner à votre enfant le goût des livres, pas besoin de discours mais amenez-le à la bibliothèque de GAILLARD où il pourra faire son choix parmi plus de 8000 livres : albums, romans, documentaires, bandes dessinées, magazines... Laissez-le choisir des livres faciles à lire, même situés un peu en dessous de son niveau de lecture, ou consulter les livres animés qui sont toujours attrayants.
L'essentiel est que lire soit un plaisir pour lui.







A la bibliothèque de Gaillard, il peut emprunter quatre livres à la fois pour une durée de deux semaines pendant les heures d'ouverture suivantes :

- Lundi : de 9h00 à 11h30
- Mercredi et samedi : de 9h00 à 11h30 et de 15h00 à 18h30

Dans tous les cas, ne cherchez pas à imposer à votre enfant les lectures qui ont fait la joie de votre enfance, mais plus vous lui commentez tôt les images qu'il aime, plus il appréciera les livres !

Quelques photographies d'une exposition sur le pain organisée à la Bibliothèque :
Réalisation : Mme Yvette Develey
Animation : Mme Evelyne Cotte / Melle Sarah Pellet-Gallay
Maison en biscottes et pain d'épices : M. Jean-Marie Moreau

Les ateliers périscolaires





«Une formule qui a du succès avec un petit brin de nouveauté»

La mairie de Gaillard a pour volonté de permettre aux enfants âgés de 6 à 11 ans de découvrir de 16h30 à 18h00 des activités ludiques, artistiques, éducatives et sportives. Celles-ci sont entièrement prises en charge par la municipalité.

Ces ateliers ont pour objectifs que chaque enfant puisse échanger, découvrir et partager. Ils n'ont pas pour but de créer des champions mais de permettre à l'enfant de découvrir différentes disciplines.

Ces ateliers sont coordonnés par le service animation et encadrés par des animateurs compétents et professionnels.

Cette formule qui fonctionne depuis quelques années a mis cette année un petit brin de nouveauté.

Les activités sont proposées au trimestre et par école permettant ainsi à tous les enfants des différents groupes scolaires de la commune d'avoir accès à une multitude d'activités.

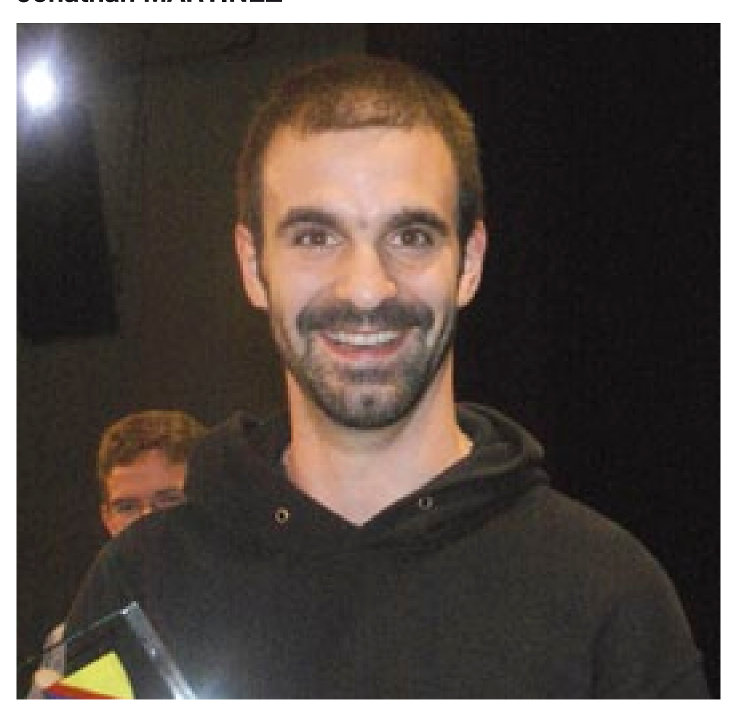
De plus, cette année le service animation propose pour certaines activités de venir chercher les enfants sur l'école dès la sortie de la classe afin de les mener à l'activité en toute sécurité soit à pied soit en bus de ville.

Votre enfant est scolarisé sur la commune de Gaillard et vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service animation au 04 50 95 67 88.



Gaillard, Ville de champions

Jonathan MARTINEZ



De nombreux Gaillardins ont pu croiser sur leur chemin en compagnie de son chien, Jonathan MARTINEZ qui s'entraînait sur les routes de Gaillard ou du Salève avec son «longboard».

Il découvre cette discipline au cours de ses études à Annecy et est immédiatement séduit. Il achète à un Américain sa première planche et des jeux de roues.

Il participera aux championnats d'Europe à Antibes où il est à la limite des qualifications chrono. Près de Marseille il finira 15ème. Les challenges le motivent, il roule vers la compétition… C'est un sport passionnant qui demande un grand entraînement, beaucoup de concentration, d'expérience, une capacité de réaction rapide et pas mal de sang-froid.

Pour lui tout va s'enchaîner très vite.

C'est ainsi qu'en 2001 et 2002 il participe déjà à des étapes de la coupe du monde. En 2004, en France, comme en Suisse et en Allemagne, il est présent. 2005, il poursuit la compétition et fait d'énormes progrès puisqu'il se classe 30ème sur 80 et en 2006 grande satisfaction car il reçoit l'appui de «sponsors».

Il se classe 8ème en France, et termine 17ème mondial avec un grand voyage au Brésil. Sa vitesse de pointe est de 107 km/h et au Brésil on a même enregistré 129 km/h.

C'est en 2007 qu'il tente toutes les courses européennes sur circuit. Il va également s'illustrer en Afrique du Sud. Il se classe 3ème en France, 6ème mondial, puis remporte le championnat d'Espagne. En 2008 ce sera plus calme….il reprend ses études en architecture d'intérieur.

Mais en 2009 c'est la consécration : une centaine de participants dans sa catégorie, mais grâce à ses bons résultats obtenus, debout dos plat, tant dans les Pyrénées (3,5km) qu'à Argonay(1,6km) il est sacré 1er au championnat de France.

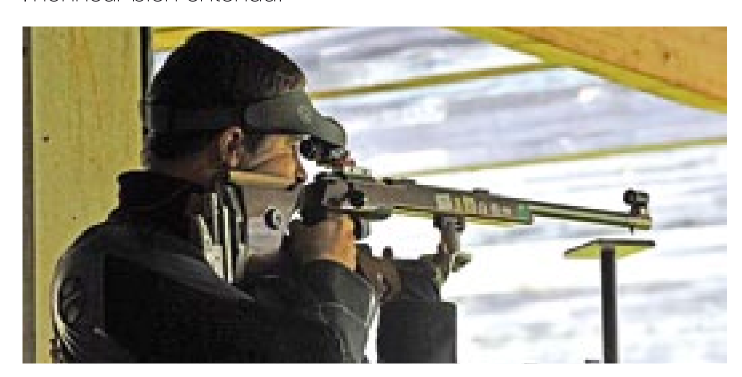
Pour en savoir plus : renseignements sur **www.luslongboard.com et www.boneless-one.com**



Boris PIGNY

Les championnats de France 2009 de tir sportif se sont tenus à Volmeranges-les-Mines en Lorraine du 25 juillet au 1er août dernier. Gaillard fut dignement représenté par Boris PIGNY qui termina Champion de France en carabine 3 x 20 (20 balles couché - 20 balles debout - 20 balles genoux) avec des scores on ne peut plus honorables : 95/100 et 95/100 couché - 92/100 et 95/100 debout - 89/100 et 96/100 à genoux, et le championnat de France des Clubs carabine 50 mètres s'est déroulé le 12 septembre dernier à Millau.

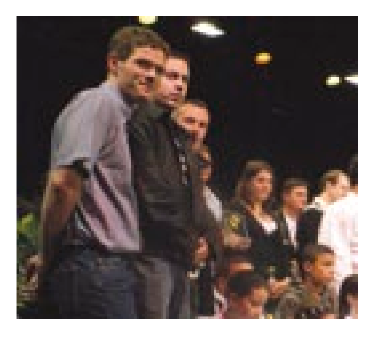
Pour célébrer la victoire des carabiniers, la Cible du Salève a organisé le dimanche 31 octobre 2009 une manifestation au stand de Juvigny. Manifestation fort sympathique où Boris fut à l'honneur bien entendu.





Gaillard est très fière de compter parmi ses sportifs deux champions de France. Nous leur souhaitons à tous deux complète réussite dans leurs championnats futurs pour conserver leurs titres.

Soirée des trophées




10

La 2ème soirée des trophées des sports de la ville de Gaillard a eu lieu mardi 17 novembre devant un nombreux public. Cette soirée permet aux associations et clubs de la commune de mettre en avant un athlète, un bénévole ou un dirigeant méritant. Cette année une nouvelle catégorie avait été créée : les habitants de Gaillard brillant dans des clubs hors commune.
Les récompenses ont été remises par Mlle Nouara Slimani, Miss Pays de Savoie 2005 et par Mlle Wendy Gex, Miss Pays de Savoie 2008.

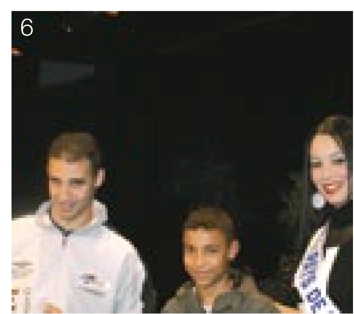
Les lauréats sont les suivants :
1 Quentin Azevedo du Tennis Club du Salève pour ses victoires aux tournois d'Annemasse, de Cranves Sales, d'Annecy le Vieux, de Megève / 2 Boris Pigny de la Cible du Salève pour ses deux titres de champions de France de tir à la carabine / 3 Pauline Vaglio du CA Ambilly, pour ses deux titres de championne de France de lancer du poids / 4 Jonathan Martinez de l'association D173 pour son titre de champion de France de longboard / 5 Ismael Belarbi de l'USEP des Voirons pour son titre de champion départemental de course longue / 6 Guillaume Eloto du ring olympique Gaillardin pour son titre de champion départemental de Boxe éducative / 7 Jaouad Belgalhi du ring olympique Gaillardin pour sa victoire au critérium de France dans la catégorie des super mi-moyens / 8 Stéphane Leloucy du Judo Club de Gaillard pour son titre de champion de France FSGT / 9 Laura Moretton du Judo Club de Gaillard pour sa 3ème place aux inter régions FFJDA / 10 Wahid Chaouki et l'école de Football de l'ETG FC pour leur travail au cours des dernières années / 11 Pascal Dupraz de l'ETG FC pour l'ensemble de son œuvre / 12 Patrick Ouayoun de Gaillard Arts Martiaux pour son action au sein du club / 13 Les marathoniennes d'Amicourse pour leurs marathons de l'année / 14 L'équipe 1 de Gaillard Echecs pour leurs résultats depuis 3 ans / 15 Amine Hadjadj de la Pétanque Gaillardinne pour son titre de champion départemental en tête à tête / 16 Jean Pierre Brousset de la Pétanque Gaillardinne pour ses 25 ans de présidence / 17 Michel Poupon du Billard Club de Gaillard pour ses neuf années de présidence / 18 Julien Bosia du Billard Club de Gaillard pour sa progression / 19 Gilles Dubouchet de la spéléo de Gaillard pour ses 10 ans de présidence / 20 Eric Château et Dominique Boccard du foot vétérans de Gaillard pour leur action au sein du club / 21 L'équipe 1 du Ping Gaillardin pour leur titre de champion départemental en D1 / 22 Frédéric Sajous du club de kickboxing pour son activité au sein du club / 23 L'équipe 1 du CAFOR pour leur titre de champion de France de futsall UNCFs

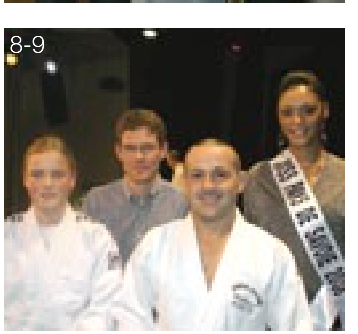

13

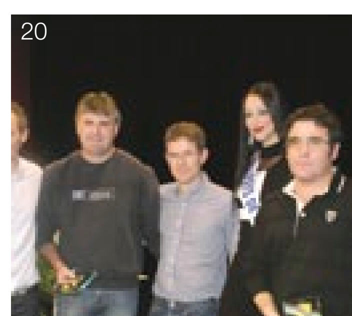

1


3

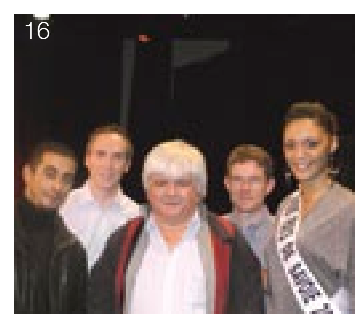

5

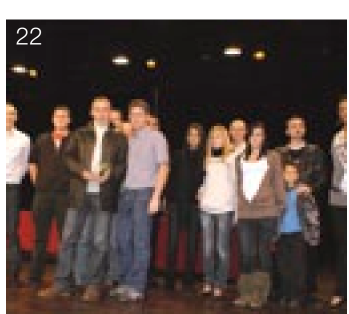

6

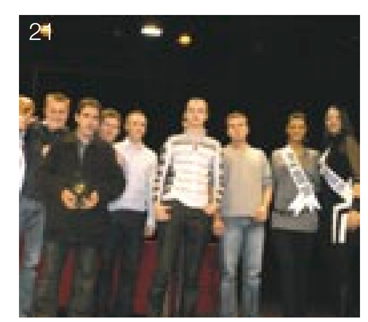

8-9


20


12


16


22


21


23


19

Téléthon 2009

Le rideau est tombé sur le 3ème «Gaillard Téléthon» et comme les précédents, il a mobilisé un grand nombre de bénévoles, y compris les élus, et il faut adresser à chacun nos plus vifs remerciements.

Grâce à vos kilomètres parcourus : 1038, et à toute votre générosité, la somme de 9880 € a pu être adressée à l'A.F.M.

Merci à vous tous Gaillardines et Gaillardins, aux associations, aux amis pour ces 20 heures de solidarité.

Le «Jeu de l'oie de Gaillard» est toujours en vente au prix de 12 €, contact 06 74 78 96 93, ainsi que le DVD du Téléthon, chez Rev'Video 04 50 37 24 64.











NOEL avant NOEL fêté à Gaillard…

Il faut adresser nos vives félicitations à toute l'équipe du Centre Culturel «Au 7» bénévoles, jeunes salariés, parents et administrateurs, sans oublier bien sûr les animatrices et animateurs du Centre d'Animation, la Sigem, les partenaires associés et les services techniques de Gaillard qui se sont mobilisés pour un magnifique «Noël avant Noël».















Les enfants accompagnés de leurs parents ont rencontré un Père Noël imposant, remettant à plus d'une centaine d'enfants de 2 à 11 ans, un cadeau, signe de partage, de solidarité conviviale et de fête familiale dans notre cité.

Jean-Claude Berthod, Président

Concours maisons fleuries 2009



50 inscrits
18 dans la catégorie «maison avec jardin»
2 dans la catégorie «pas de porte»
29 dans la catégorie «balcons et fenêtres»
1 mention spéciale pour «jardin commun»

- Catégorie maison avec jardin
  1er prix : Corinne Zuchuat
  2ème prix : Germaine Metz
  3ème prix : Marie Leitao
- Catégorie balcons et fenêtres/pas de porte
  1er prix : Maria Teresa Alves Fernandez
  2ème prix : Jeanne Beurard
  3ème prix : Simone Ribot Fischer
- Catégorie hors concours :
  Hélène Brolin
- Mention spéciale :
  Immeuble les Bossonnets rue des Lilas



Comme dit la chanson, c'est «Un jardin extraordinaire»

Deux jardiniers pleins de talent, attentifs, et pleins d'amour pour tout ce qu'il font pousser Quelle surprise cette année !

Agathe et Bill DUMONT ont réalisé une fabuleuse production de courges, coloquintes et cucurbitacées multicolores et multiformes.

Quelques graines semées au printemps dans le fond du jardin, ici et là, quelques bons soins, et voilà des merveilles sont nées !





Sachez que la plus belle des courges, est une «courge albinos» parfaitement comestible, d'un poids de 30 kgs. Sa cousine, plus petite, d'une belle couleur orangé ne pèse que 25 kgs !

Mais les photos parlent d'elles mêmes, alors faites comme les voisins et amis d'Agathe et Bill, ne vous privez pas d'admirer !

11 novembre 2009

Le 11 novembre à 10 heures une délégation d'anciens combattants rend hommage à René Cassin en déposant une gerbe sur la stèle de ce grand juriste qui fit adopter la déclaration universelle des droits de l'Homme.

A 11h00 la section de Gaillard, l'Harmonie municipale, les Pompiers, le Conseil Municipal, la population, et les représentants des Douanes et de la Gendarmerie, tous prennent part au défilé en direction du Monument aux Morts.

Devant les drapeaux, M. VALLOT Raoul, est décoré de la Croix du Combattant Volontaire avec Barrette «Indochine». Dépôt de gerbe par deux Anciens Combattants

Salut des drapeaux, minute de silence, et lecture par J.P. Bosland du message du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.

«Le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la première guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation, l'Europe de la Paix.»

La cérémonie se termine au son de la «Marseillaise», et l'ensemble des participants est convié à partager le verre de l'amitié à l'Espace Louis Simon.

La présence d'enfants accompagnés par leurs parents est à souligner. Ces enfants étaient particulièrement attentifs et recueillis. Ils sont à complimenter.



Sainte Cécile du 22 novembre



La chorale paroissiale et l'harmonie municipale se sont de nouveau réunies pour animer la messe de Ste Cécile et partager un bon repas comme le veut la tradition.

En premier lieu, le Président a tenu à remercier toutes les personnes impliquées dans la réussite de cette fête, et sans qui rien n'aurait été possible. Il s'agit de :

Franck Cottet Dumoulin, Marie Claude Hameline, Françoise Gori, Magali Pertuizet, Mme Ducrot, Mme Magnin, Jean François Vuichard, notre ancienne collègue Nadège Anchisi, Innocent Camaléri, M. Blondaz, le Père Vijew, Gilbert Taroni et Lucien Leroy.

Le Président à aussi rendu hommage et dédiée une énorme pensée à Pierrot Oberli qui s'intéressait toujours au bon déroulement des manifestations auxquelles prenait part l'harmonie Municipale. Au mois de novembre, il nous a quittés, mais il nous manque déjà et nous nous appliquerons à faire perdurer son œuvre.

Notre nouveau doyen, toujours Porte Drapeaux, est Robert Ducret. Marc Viret, Porte Drapeaux pendant plus de 10 ans, a pris sa retraite cette année.





Les jeunes musiciens intégrés dans les rangs en janvier dernier sont Marie Marce et Baptiste Lakah sorti de l'école de Musique.

Si d'autres musiciens(iennes) sont intéressées par une entrée à nos côtés, ils seront les bienvenus, car il nous faut toujours assurer la relève des plus anciens.

Pour finir ce discours, nous décorons de la Médaille du dévouement et 10 ans d'ancienneté : Anchisi Stéphanie, Callay Bovo Léa, Pertuizet Roseline. Gori François recoit la médaille de bronze pour 20 ans d'ancienneté et Gori Serge, la Médaille d'argent pour 30 ans d'ancienneté. M. Juget Georges est, lui, décoré de la Médaille de vétéran avec étoile pour ses 57 ans d'ancienneté.

Espace cyber-base, l'informatique pour tous !



Depuis la transformation de l'usine ACIAP, la Maison des Arts Walter Comelli accueille l'Ecole des Beaux Arts du Genevois (E.B.A.G.), la salle de répétition de l'harmonie municipale, la salle d'animation des aînés, le SIFOR et le cyber-espace.

Le cyber-espace était alors destiné uniquement aux services municipaux.

Depuis février 2009, avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations, nous avons pu obtenir le label «cyber-base» et ainsi faire partie d'un grand réseau national.

Gaillard est la seule ville du nord du département qui a pu bénéficier de ce service.

Cet espace dispose de 20 postes informatiques et propose des ateliers d'initiation et de perfectionnement aux technologies d'information et de communication.

Grâce à ce label, un nouvel animateur, Stéphane, a pu être engagé et intervient avec Lionel pour répondre à vos questions et vous offrir une aide si nécessaire.

Des ateliers et activités vous sont proposés en groupe ou en accès libre. Ils se déroulent par séance de 2h et les sujets portent sur les variantes de l'informatique et de l'Internet.

Lors des horaires d'accès libre, le matériel de l'espace multimédia est disponible pour votre usage personnel.

Pour que l'informatique soit un outil pour tous, la cyber-base propose des ateliers pour le service des retraités de Gaillard.

Les lundis de 10h00 à 12h00 et les jeudis de 9h30 à 11h30.

Venez-vous perfectionner en Informatique dans un cadre chaleureux !

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, veuillez contacter :

Par téléphone : 04 50 49 41 36

Sur le site Internet : **www.gaillard.cyberbase.org**

Site internet



Après plusieurs mois de fermeture, le site internet de la ville a rouvert ses pages. Coloré, agrémenté de photos, facile d'accès, il comporte plusieurs grandes rubriques.

Tout d'abord, en première page, vous accéderez aux actualités de la commune.

Dans «la ville», vous pourrez retrouver, entre autres, l'histoire et le patrimoine de Gaillard.

Dans «la Mairie», vous découvrirez le trombinoscope des élus ainsi que leur permanence, les commissions municipales, le budget communal…

La rubrique «solidarité» regroupe tous les services sociaux de la ville : le CCAS, ALM, le service emploi, le jardin d'insertion ou les menus du restaurant des Hutins. Dans «enfance/jeunesse», vous retrouverez la crèche, les écoles, les menus de la restauration scolaire, le PIJ ou les animations du centre de loisirs. Dans la rubrique «culture», le programme des conférences et des manifestations culturelles voisine avec les concours de piano ou des illuminations. La cyberbase et l'agenda sportif trouvent leur place dans la rubrique «sports et loisirs». Une grande rubrique est consacrée à «l'environnement et le développement durable» où le fleurissement de la ville et ses composteurs se retrouvent tout naturellement à côté de l'agenda 21.

Les démarches administratives, telles que les documents à apporter pour obtenir une carte d'identité, ou se faire recenser, ainsi que les coordonnées de la police municipale sont regroupées dans la rubrique «infos pratiques».

Vous pouvez vous abonner au fil RSS afin d'être régulièrement informés des dernères mises à jour du site. Alors n'hésitez pas à aller surfer sur www.gaillard.fr !

Ce site servira également de point d'accès au guichet unique, projet qui verra, je l'espère, le jour en avril 2010, permettant une gestion interactive entre les citoyens et les services de la mairie, notamment pour les inscriptions et le paiement en ligne de la cantine ou du centre de loisirs. Mais nous en reparlerons….

Nadège Anchisi
Adjointe au Maire

Pierre Oberli nous a quittés

Bien sûr l'âge était là, la maladie aussi. Mais il y a des êtres que l'on croit volontiers immortels tant leur présence est attachée au paysage communal.

Pierre OBERLI était de ceux-ci et son souvenir ne pourra s'estomper de nos mémoires.

Souriant, dévoué, toujours prêt à rendre service, ne comptant que des amis. Tous les Gaillardins gardent en mémoire le magasin de cycles et cyclomoteurs, rue de la Libération où Pierre OBERLI passa 50 années de sa vie. De quoi tisser un maillage serré d'amitiés et de complicités.

Mais sa grande passion aura été l'Harmonie Municipale. Il est entré dans les rangs en 1941.

Bassiste et trésorier, puis trésorier adjoint. Toujours présent aux assemblées générales il en était le doyen aimé et respecté, et l'archiviste éclairé.

Les démarches auprès de la mairie étaient souvent guidées par le désir de conserver au mieux tous les documents, photos des manifestations, discours, afin que les suivants puissent en tirer profit.

Et c'est avec nostalgie qu'il tournait les pages de ces albums ;

Son passé de résistant et de prisonnier de guerre lui aura valu plusieurs décorations : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Médailles de la Résistance et de la Déportation, mais sa dernière décoration civile fut la Grande Médaille des Vétérans en 2003 pour plus de 80 ans d'âge et en 2005 la Médaille d'Honneur de la Fédération des Musiques du Faucigny.

A son épouse et à sa famille qu'il chérissait, nous redisons la peine ressentie par son absence.



Hommage à Jean Evreux



Le 1er novembre, Jean EVREUX nous quittait brutalement.
Né le 18 juin 1932 à Viry, Jean était installé sur la commune de Gaillard depuis plusieurs années.

Après avoir participé aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du nord, Jean a mené sa vie professionnelle au service de l'éducation nationale, pour laquelle il a assuré les missions d'intendant. Il s'est appliqué à assurer une logistique sans faille au profit des élèves de l'agglomération.
En parallèle, il s'est engagé en 1967 comme sapeur-pompier volontaire au centre de première intervention de Gaillard. Engagement de plus de 20 ans, dont seule la limite d'âge l'a contraint de mettre un terme à son activité opérationnelle.
Mais, c'était sans compter la passion qui l'animait et ses convictions, à tel point qu'il n'a jamais rompu les liens avec sa deuxième famille. Il passait de nombreuses heures de sa retraite à s'acquitter des fonctions de trésorier de l'amicale avec perfection. Fidèle à son engagement envers la jeunesse, il a également assuré les fonctions de trésorier de l'association des jeunes sapeurs-pompiers, avec discrétion et efficacité.
Discrétion, efficacité et gentillesse ; ainsi sont les qualificatifs qui viennent à l'esprit de tous ceux qui l'ont connu. Jamais de remarque déplacée, jamais d'animosité, voilà un homme qui n'a suscité que l'admiration, le respect et la reconnaissance.

Egalement généreux, Jean a été un donneur de sang assidu.
Sportif aguerri, adepte du cyclisme et de la natation, Jean reste un exemple pour toutes les générations de sapeurs-pompiers et de jeunes, chères à son cœur, pour lesquelles il avait un plaisir tout particulier à partager ces passions et son expérience. Il venait leur rendre visite, à la caserne, tous les dimanches.

Porte-drapeau du corps lors des cérémonies, il portait avec dignité et fierté les valeurs de cohésion, de dévouement et de services auprès de la population et de ses pairs.
Tous ces engagements lui ont valu l'attribution de nombreuses distinctions dont la médaille d'honneur de l'Education Nationale, le diplôme d'honneur de porte-drapeau délivré par le Ministère de la défense, la médaille du mérite de la fédération nationale des sapeurs-pompiers, haute distinction au sein des sapeurs-pompiers.
Jean laissera à tout jamais son empreinte au centre.

La sépulture s'est déroulée le 4 novembre 2009 à l'église de Gaillard, en présence de nombreuses personnes, de la municipalité et de délégations des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, venus accompagner sa famille.

Cycle des conférences-débats dans le cadre du partage des savoirs

Mardi 2 février 2010 / 20h00



Marie-Ange TODOROVITCH, mezzo soprano acompagnée de Katia VELLETAZ ou d'isabelle HENRIQUEZ, soprano Ricardo CEITIL, contre-ténor Inna PETCHENIOUK, pianiste de M. EPRON, phoniatre ORL

Thème : autour de la voix lyrique

Marie-Ange Todorovitch étudie d'abord le piano,l'orgue,le chant au conservatoire de Montpellier,sa ville natale, puis entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (avec Jane Berbié) et à l'Ecole de l'Opéra de Paris (auprès de Denise Dupleix). Lauréate de plusieurs prix, elle est l'interprète des rôles principaux Eurydice, Diane, Cherubino et Djamileh..

Son répertoire s'étend de Rossini, Mozart et Strauss aux opéras français (Carmen, Charlotte, Dulcinée).

Elle se produit sur les plus grandes scènes françaises (Opéra National de Paris, Opéra Comique, Théâtre du Châtelet, Opéras de Marseille, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Toulouse, Festival d'Aix-en-Provence, Chorégies d'Orange) et européennes (opéras d'Anvers, Pays-Bas, Dresde, Genève, Lausanne, Liège, Pise, La Fenice de Venise).

Mardi 2 mars 2010 / 20h00



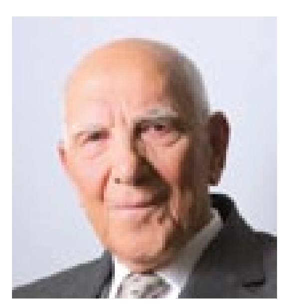
Patrick PELLOUX, Médecin Urgentiste français

Thème : «L'Hôpital en France»

A suivi ses études à l'Ecole internationale européenne et à la Faculté de médecine de Paris. Il devient docteur en médecine. Il a également une capacité en médecine d'urgence et de catastrophe. Depuis 1998, il est Président de l'Association des médecins urgentistes de France. Il est devenu célèbre pendant la canicule de 2003 lorsqu'il a alerté les médias sur les conséquences de la canicule dans les services hospitaliers. Il fut adjoint au chef des urgences à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, hôpital où il a travaillé de 1995 à 2008.

Par ailleurs il tient une chronique dans Charlie Hebdo et intervient comme chroniqueur dans l'émission «Le Magazine de la santé» sur France 5.

Mardi 6 avril 2010 / 20h00



Stéphane HESSEL, Diplomate, Ambassadeur et ancien Résistant français déporté à Buchenwald et à Dora

Thème : «Stéphane HESSEL : l'homme qui marche devant»

Stéphane Hessel, en 1948, participe aux côtés entre autres de René Cassin, à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. En 1982, il fut nommé membre de la Haute Autorité de la Communication audiovisuelle.

Il fut Ambassadeur de France, Membre du Comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence.

Stéphane Hessel compte également parmi les membres fondateurs du Collegium international éthique, politique et scientifique et a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Le 10 décembre 2008, Hessel a reçu le Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme. Le 10 décembre est aussi la date du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Quand l'Art franchit la Frontière



Le partenariat qui vient de naître entre la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève et la Ville de GAILLARD renforce une fois de plus les liens transfrontaliers en ouvrant des perspectives nouvelles.

Cette collaboration franco-suisse précise la symbolique souhaitée pour ce travail artistique : celle de l'existence de la frontière et de l'internationalité de la commune.

Dans le cadre de cette convention, la Ville de GAILLARD invite de jeunes artistes du programme ALPES (Art - Lieu - Paysage Espace sonore) à travailler sur une série d'interventions plastiques éphémères et d'évènements sur le site.

Ce travail de mise en situation de l'art dans l'espace public sera le préalable à la réalisation d'une œuvre pérenne dans l'automne 2010

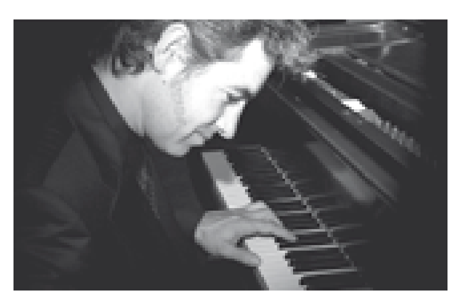
L'idée qui guide ce projet est d'offrir un art pour un espace public, de travailler avec les passants, les habitants afin que l'œuvre retenue ait un sens dans le lieu et qu'il génère de l'urbanité.

Pour ce faire, la Haute Ecole d'Art et de Design va mettre en place un planning sur l'année. Il y aura des animations spatiales, des œuvres éphémères, des manifestations diverses, théâtre de rue par exemple, des conférences sur les thèmes de l'Art dans l'espace public et bien sûr des rencontres avec les habitants du quartier qui s'étend de la frontière à la place du marché.

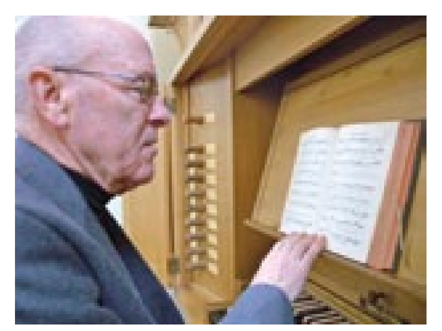
Au-delà d'une œuvre «posée» sur la placette de Moëllesulaz, ce travail en commun prend appui sur la connaissance du lieu, de son histoire, de ses spécificités et traduira, dans ses créations, la singularité de la Ville.

Les nouvelles heures musicales de l'eglise de Saint-Pierre

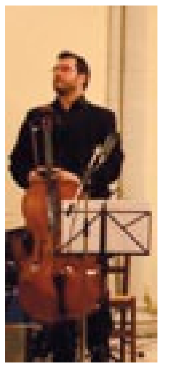
Dimanche 31 janvier 2010 à 17h30
«Jazz et chant grégorien»
Nicolas HAFNER, piano / Daniel HAMELINE, chantre / François TORCHE, percussions

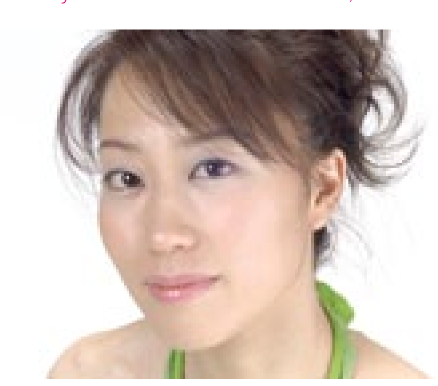






Dimanche 28 février 2010 à 17h30
«Violoncelle et orgue»
Saya HASHINO, orgue / Cyrille CABRITA de SANTOS, violoncelle





Dimanche 28 mars 2010 à 17h30
«Musiques du XVIIème siècle italien»
(sur instruments anciens)
Liselotte EMERY, cornet à bouquin / Adrien BRANGER, sacqueboute / Lionel DESMEULES, orgue



Organisation : Association Chœur et Orgues de Gaillard
Renseignements au 04 50 39 85 51

Ecole de Musique de Gaillard



Les Concerts Rencontres

50 minutes de musique à partager en toute simplicité et convivialité.

Les 3èmes mardis du mois à 19h00 à l'école de musique : 33 bis rue de la libération.

Ces concerts de musique de chambre vous sont proposés sous la forme de rencontres musicales avec les interprètes.

Ces musiciens sont de jeunes artistes issus et lauréats des grandes institutions musicales internationales de Genève.

Le talent, l'énergie, l'audace et la fraicheur de leurs interprétations vous convaincront et vous donneront l'envie d'en savoir plus.

Entrée libre.

19 janvier 2010 / 19h00 Récital de piano

16 février 2010 / 19h00 Duo piano violoncelle

16 mars 2010 / 19h00 Quatuor à cordes

20 avril 2010 / 19h00 Duo piano violon

18 mai 2010 / 19h00 Film muet accompagné par le violon et le piano

Concert spectacle de l'école de musique

«Couleurs d'Espagne»
Samedi 10 avril 2010 à 18h30 à l'Espace Louis Simon

Comme chaque année, l'école de musique vous propose un concert spectacle réalisé à partir de la thématique de l'année scolaire : «la musique espagnole, ses origines, ses influences».

Au programme, il y aura des musiques traditionnelles et folkloriques des différentes régions de l'Espagne (Catalogne, Castille, Aragon, Andalousie ….) mais également des pièces du répertoire classique (Granados, Falla, Albéniz …) de la Renaissance à l'époque contemporaine.

Toutes les forces musicales de l'école de musique - élèves parents professeurs - se rassemblent pour donner à cette soirée exceptionnelle des couleurs et des parfums qui resteront dans les mémoires.

Entrée libre.

Samedi 19 septembre, journée du patrimoine !

Grâce à une météo clémente et à des visiteurs en nombre, la journée du patrimoine fut une réussite !









En calèche, à pied ou en vélo, la visite, commentée par la conteuse Sandrine Varin, des lieux historiques de notre Ville fut bien appréciée et ce fut l'occasion pour tous de s'approprier un patrimoine peut-être encore inconnnu pour certains

Organisation : Ville de Gaillard





Fête des enfants 2ème édition

Dimanche 25 avril 2010

Au Champ de Foire, attractions et stands seront nombreux !



SUPRENANT cette année : c'est un voilier terrestre de 12 mètres de haut et de 15 mètres de long qui fera son apparition sur le Champ de Foire et invitera les enfants à découvrir la planète terre !



- Yoyo le clown et ses vélos rigolos
- Petits et grands se métamorphoseront, le temps d'une journée, en princesse, roi lion, coccinelle, chat, ange ou démon au stand maquillage
- Des jeux gonflables sur le thème de la mer
- Et divers stands de jeux et petite restauration.









Organisation : Ville de Gaillard
Renseignements : 04 50 39 67 13

Calendrier des manisfestations

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 janvier
20ème Critérium international de pétanque de la Ville de Gaillard - *Boudodrome au Complexe Salvatore Mazzeo* - Rens. : 04 50 37 65 91

Dimanche 24 janvier - en journée
3ème édition du tournoi de futsal - *Gymnase de l'Espace Louis Simon* - Org. : Association « au 7 » - Rens. : 04 50 39 88 68

Samedi 30 janvier / 20h00
Gala de boxe - *Gymnase Espace Louis Simon* - Org. Le ring olymmpique de Gaillard - Renseignements : 06 83 46 36 33

Dimanche 31 janvier / 17h30
Dans le cadre des nouvelles heures musicales «Jazz et chant grégorien» avec au piano, Nicolas Hafner, aux percussions François Torche, au chantre Daniel Hameline - *Eglise Saint-Pierre de Gaillard* - Org. Association Chœur et Orgues de Gaillard
Rens. : 04 50 39 85 51 - Entrée libre

Dimanche 31 janvier / 15h00
Loto - *Espace Louis Simon* - Org. ETG FC 74 - Renseignements : 04 50 37 86 96

Mardi 2 février / 20h00
Conférence-débat dans le cadre du partage des Savoirs - Invitée : Marie-Ange TODOROVITCH, mezzo soprano - Katia VELLETAZ ou Isabelle HENRIQUEZ, soprano - Ricardo CEITIL, Contre tenor, avec la participation du Docteur EPRON, ORL phoniatre - Thème : autour de la voix lyrique - *Espace Louis Simon* - Org. Ville de Gaillard - Renseignements : 04 50 39 67 13 - Entrée libre

Samedi 6 février / 20h00
Soirée récréative de l'association des parents d'élèves Voirons-Bossonnets - *Espace Louis Simon* - Org. APE Voirons Bossonnets - Renseignements : 04 50 37 52 79

Mardi 9 février / 20h30
«Madame BUTTERLIGHT» avec Véronique Genest - *Gymnase Espace Louis Simon* - Org. Ville de Gaillard
Renseignements : 04 50 39 67 13 - Prix des places : 20€ et 15€ - Début de la billetterie : lundi 18 janvier 2010

Samedi 20 février / 20h00
Loto - *Espace Louis Simon* - Org. Judo club de Gaillard - Renseignements : 06 07 34 98 24

Samedi 27 février / 20h00
Loto - *Espace Louis Simon* - Org. Club de football du Club Vétérans - Renseignements : 06 86 30 27 30

Dimanche 28 février / 17h30
Dans le cadre des nouvelles heures musicales «Violoncelle et orgue» Violoncelle : Cyrille Cabrita de Santos, à l'orgue : Saya Hashino Œuvres de Bach, Vivaldi, etc. - *Eglise Saint-Pierre de Gaillard* - Org. Association Chœur et Orgues de Gaillard - Rens. : 04 50 39 85 51
Entrée libre

Mardi 2 mars / 20h00
Conférence-débat dans le cadre du partage des Savoirs - Invité : Patrick PELLOUX, Médecin urgentiste - Thème : L'Hôpital en France
Espace Louis Simon - Org. Ville de Gaillard - Renseignements : 04 50 39 67 13 - Entrée libre

Samedi 6 mars / en après-midi et en soirée
JOURNÉE VÉNITIENNE «En remontant le Temps» - Dès 11h00 : Balade vénitienne dans la roseraie ou à l'Espace Louis Simon
Dès 20h00 : buffet vénitien dansant avec la Compagnie ANTHEOS - *Gymnase Espace Louis Simon* - Org. Ville de Gaillard
Tarif unique = 20€ - Début de la vente des cartes : lundi 15 février 2010

Samedi 27 mars / 20h00
Repas canadien - *Espace Louis Simon* - Org. Association des Parents d'Elèves du Salève - Renseignements : 00 41 79 478 57 80

Dimanche 28 mars / 17h30
Dans le cadre des nouvelles heures musicales «Musiques du XVIIème siècle italien» (sur instruments anciens) - Au cornet à bouquin : Liselotte Emery ; au sacqueboute : Adrien Branger ; à l'orgue : Lionel Desmeules - *Eglise Saint-Pierre de Gaillard* - Org. Association Chœur et Orgues de Gaillard - Renseignements : 04 50 39 85 51 - Entrée libre

Mercredi 31 mars - 14h30
Théâtre des Amis du Manège - *Espace Louis Simon* - Org. : Service des Aînés de la Ville de Gaillard - Rens. : 04 50 38 83 44

Mardi 6 avril / 20h00
Conférence-débat dans le cadre du partage des Savoirs Invité : Stéphane HESSEL, Diplomate, Ambassadeur, philosophe. Thème : «Stéphane HESSEL : l'homme qui marche devant» - *Espace Louis Simon* - Org. Ville de Gaillard Rens. : 04 50 39 67 13 - Entrée libre

Samedi 10 avril / 18h00
Concert des Elèves de l'Ecole de musique de Gaillard - *Espace Louis Simon* - Org. Ecole de musique de Gaillard
Renseignements : 04 50 95 66 49 - Entrée libre

Du samedi 17 au dimanche 25 avril
Exposition des œuvres des Peintres de la Palette de Gaillard - Vernissage le samedi 17- *Atrium / Espace Louis Simon*
Org. La Palette de Gaillard - Renseignements : 04 50 04 21 53 - Entrée libre

Vendredi 23 avril / 20h00
Soirée récréative de l'association des parents d'élèves de l'Ecole du Châtelet - *Espace Louis Simon* - Org. : AIPE Châtelet
Renseignements : 04 50 38 69 95

Dimanche 25 avril / dès 11h00
2ème Edition de la Fête des enfants - *Champ de Foire* - Org. : Ville de Gaillard - Renseignements : 04 50 39 67 13 - Entrée libre

Dimanche 2 mai / en journée
6ème Open rapide d'Echecs - *Espace Louis Simon* - Org. : Club d'Echecs de Gaillard - Renseignements : 04 50 46 08 16

Samedi 15 mai / 20h30
Concert de Printemps - *Espace Louis Simon* - Org. Harmonie municipale de Gaillard - Renseignements : 04 50 51 92 32 - Entrée libre

Dimanche 16 mai / de 8h00 à 17h00
Fête du pain au four à bois - *Rue du Môle / Gaillard* - Diverses animations - Org. : Ville de Gaillard - Rens. : 04 50 39 67 13 - Entrée libre

Gaillard Nouvelle'R

N'a pas souhaité s'exprimer dans cette parution.

Gaillard Bouge

Voici maintenant bientôt deux ans que vous avez porté la liste «Gaillard Bouge !» au Conseil Municipal de notre ville. Depuis, vos deux conseillers n'ont pas relâché leur travail au bénéfice de toutes et tous.

Ce n'est pas dans ce modeste encart que nous aurons la place de relater l'ensemble de nos contributions et nos positionnements au sein du conseil municipal, dans les commissions communales ainsi qu'à l'Agglo. Chaque semaine, ce sont des heures de réunions, dans lesquelles notre présence autorise enfin la confrontation d'idées et l'échange, même si les décisions finales ne nous incombent pas. Pour traduire notre force d'opposition, nous dirons en résumé que nous veillons à placer l'humain, en l'occurrence le gaillardin, au centre du débat, dans la défense des intérêts des plus fragiles et des plus précaires d'entre nous. Précisons que contrairement à la majorité municipale (hormis six de leurs conseillers), notre implication, bien que particulièrement chronophage, est totalement gratuite et non défrayée (comme pour les deux autres listes d'opposition). Notre motivation, notre seule et unique gratification, c'est VOUS et la satisfaction du travail bien fait.

Désormais, la Mairie de Gaillard bénéficie d'un nouveau site internet. Comme la loi nous le permet, une page pour l'opposition a été réclamée à Madame le Maire. Nous espérons qu'au moment où vous lirez ces quelques lignes, l'exécutif aura consenti à nous allouer un espace d'expression sur le nouveau site au regard des 59% des suffrages que représentent les élus des 3 listes d'opposition. Avec un tel espace «Gaillard Bouge !» se propose de monter un forum public de discussion et de communication. En attendant, nous continuerons à vous recevoir dans le modeste local qui nous est prêté une heure par semaine.

En cette année nouvelle, Sonia BILLARD et Christophe PIGUET, vos deux conseillers municipaux, ainsi que nos colistiers et nos sympathisants, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux et vous remercient encore de votre intérêt qui se poursuit sans faiblir.

Pour «Gaillard Bouge !», S. Billard et C. Piguet

Gaillard d'abord

Communiquer sans informer, fleuron de la municipalité

Information : «action de prendre ou de donner connaissance d'un fait».Communication : «action de communiquer, c'est-à-dire, rendre commun, faire part de, transmettre» .

Dans le domaine municipal, l'information est le droit fondamental de tout élu afin qu'il puisse voter en «toute connaissance des dossiers, des faits et des projets» en son âme et conscience» pour le bien et le devenir de sa commune et pouvoir aussi répondre à tous administrés qui, dans leur droit le plus légitime, lui poseraient une question.

A titre d'exemple :

- Elaboration budgétaire : l'information détaillée a été transmise et diffusée.
- Urbanisme : aucune communication faite, aucune information transmise.

- Nouveau site internet de la Ville : la Commission Communication n'a pas été consultée pour participer à son élaboration .
  Lors du dernier Conseil Municipal le 26 octobre 2009, j'ai demandé au Maire que l'ordre du jour de chaque Conseil Municipal, le document du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dès son approbation, ainsi que les planifications des travaux dans notre Ville soient également en ligne sur le site internet. Ces informations et ces documents sont publiques.
  Information : réponse de Mme le Maire : «je verrai» (sic)
- Dossier CEVA :
  Communication : les dépenses publiques seront extrêmement lourdes ;
  Informations : Disposez-vous en de la part du Maire ? (une «exposition - étude» sera tout de même prévue à la Mairie d' Ambilly).
- Dossier Tram :
  Communication : aucune sur le projet du tram Moëllesulaz-Annemasse-Le Perrier, qui va traverser Gaillard sur près de 1.000 mètres, pourquoi ?
  Informations : quand, comment ? Etes-vous informés sur l'incidence financière de tous ces projets sur notre territoire, orchestrés par l' Agglo ?

Communiquer et informer : c'est tout un art !!

Si ce Contact paraît en janvier 2010, permettez-moi de vous présenter en priorité tous.mes vœux de santé.

Que chacun d'entre-vous, dans cette région atypique qu'est la nôtre, puisse trouver et s'épanouir dans un emploi et dans ce monde de plus en plus happé par l'évolution incessante des technologies et par «la magie» d'Internet.

Chers Gaillardins, que 2010 vous soit douce.

Josiane Pierre





Mairie de Gaillard - BP 36 - 74240 - Gaillard
mairie@gaillard.fr - Tél. : 04 50 39 76 30
www.gaillard.fr